

6<sup>e</sup> Année N<sup>os</sup> 1<sup>bis</sup> et 2

Avril-Juin 1919

# BULLETIN DES AMIS DU VIEUX HUÉ





# L'AMBASSADE DE PHAN-THANH-GIAN

(1863-1864) (1)

Traduction par NGÔ-ĐÌNH-DIỆM,

*Elève à l'école des Hâu-Bô',*

Sous la Direction de NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ,

*Directeur de la même école.*

Sire,

Nous, Ambassadeurs en Europe, Phan-Thanh-Giản (2), Phạm-Phú-Thứ (3) et Ngụy-Khắc-Đản (4), avons l'honneur de vous rendre

(1) Communication lue aux réunions du 27 août, du 3 décembre 1918 et du 4 mars 1919. — L'expédition franco-espagnole, marquée par la prise de Tourane, le 1<sup>er</sup> septembre 1858, puis par la prise de Saigon, le 18 février 1859, et par l'occupation des provinces voisines, s'était terminée par le traité signé à Saigon le 5 juin 1862. Les deux plénipotentiaires de la France et de l'Espagne, le Contre-Amiral Bonard et le Colonel Palanca, se rendirent à Hué, l'année suivante, pour la ratification du traité, et furent reçus par Tự-Đức, le 16 avril, en audience solennelle. Dans son rapport au Ministre de la Marine, l'Amiral disait : « Le désir d'envoyer une ambassade à Paris auprès de S. M. l'Empereur s'est, à plusieurs reprises, officiellement manifesté... Le roi d'Annam n'ayant pas eu le temps d'adresser à S. M. l'Empereur des cadeaux dignes de lui être offerts, se propose de réparer cette omission aussitôt qu'il lui sera possible d'envoyer une ambassade auprès de S. M. l'Empereur Napoléon. » (H. Le Marchant de Trigon: *Le traité de 1862 entre la France, l'Espagne et l'Annam*, dans B. A. V. H. 1918, pp. 217-252).

C'est le journal de cette ambassade, dirigée par Phan-Thanh-Giản, l'un des négociateurs de 1862, que nous commençons à publier aujourd'hui.

L'ouvrage aurait été imprimé, m'a-t-on assuré. Mais la présente traduction est faite sur une copie, en très beaux caractères, comprenant 313 pages, de 0 m. 333 sur 0 m. 190, et divisée en trois *quyển*. Le premier de ces livres raconte le voyage de Hué à Lyon ; le second, le séjour en France ; le troisième, le séjour en Espagne et le voyage de retour. Le titre de la relation est : *Như tủy sự trình nhựt ký* 如西使程日 « Journal de l'ambassade en Europe ».

(*Le Rédacteur du Bulletin.*)

( 2 ) Phan-Thanh-Giản 潘清簡 Tiên-Sĩ, alors Hiệp Biên Đại-Học-Sĩ (1-2), originaire de Vinh-Long (Cochinchine).

(3) Phạm-Phú-Thứ 范富庶, Tiên-Sĩ, premier Tham-Tri du Ministère de l'Intérieur (2.2), originaire du Quảng-Nam (Annam central).

(4) Ngụy-Khắc-Đản, 魏克儼, Thám-Hoa (au-dessus de Tiên-Sĩ Án-Sát au Quảng-Nam (4-1), originaire du Hà-Tĩnh (Nord-Annam)



compte avec respect que, envoyés comme messagers impériaux en France et en Espagne, nous sommes partis le 5<sup>e</sup> mois de l'année dernière et revenus aujourd'hui. En dehors des écritures officielles et des registres de dépense pour les objets distribués, qui seront dans l'ordre portés à votre connaissance, nous sommes ici réunis pour vous adresser le récit journalier de tout ce qui s'est passé en route et de tout ce que nous avons entendu, vu, demandé et répondu pendant notre voyage, en vous priant d'y jeter un regard pénétrant.

Tel est le respectueux rapport.

Le 24 du 2<sup>e</sup> mois de la 17<sup>e</sup> année de Tự-Đức (31 mars 1864).

\* \* \*

Le 6 du 5<sup>e</sup> mois de la 16<sup>e</sup> année de Tự-Đức (21 juin 1863) à l'heure *thìn* (7 h. à 9 h. du matin).

Après avoir salué Votre Majesté et reçu les conseils impériaux, nous sommes sortis du Palais. Les mandarins de la Cour ont préparé pour nous au Ministère des Rites un festin de départ. A l'heure *vị* (1h. à 3h. du soir), nous partons avec les fonctionnaires et employé qui nous sont attachés et nous nous dirigeons vers le débarcadère de Đông-Gia (1). Là, nous nous embarquons sur les barques pour aller au débarcadère du port de Thuận-An (2), où nous arrivons en même temps que S. E. Trần-Tiến-Thành (3), Ministre de la Guerre, chargé par Votre Majesté de nous conduire jusque là, sur une autre barque.

Le 7<sup>e</sup> jour (22 juin 1863). A l'heure *mảo* (5 h. à 7 h. du matin), pendant que M.M. le Đô-Thông de la marine (Amiral), Võ-Phẩm (4), le faisant fonction de Đô-Thông (Général) des Hồ-Oai (les Tigres de la Garde), Hồ-Viêm (5), et le Chương-Vệ (Colonel) Nguyễn-Chí (6), du régiment du centre de la Marine s'occupent du transport de nos bagages sur les barques, nous nous embarquons également. Nous nous dirigeons vers le bateau à machine *Ê-cô* (*Echo*) que M. Gia-lãng-di-y (de la Grandière), Gouverneur *p. i.* de la Cochinchine a envoyé pour nous recevoir. Le commandant du bateau, M. Cẩn-tôm Lieutenant de vaisseau, et son adjoint M. Sơn-bồ (de Champeaux),

(1) Đông-Gia 東嘉.

(2) Thuận-An 順安.

(3) Trần-Tiến-Thành 陳踐誠.

(4) Võ-Phẩm 武品.

(5) Hồ-Viêm 胡炎.

(6) Nguyễn-Chí 阮誌.

aspirant — cet officier parle un peu l'annamite — nous invitent à monter à bord et nous font voir les cabines et les places. Le commandant dit aux gradés et matelots français de compter et placer nos bagages. D'autres ont abordé le bateau avant nous, mais le commandant nous attendait pour nous faire monter les premiers à bord. Quand tout est embarqué, S. E. Trần-Tiến-Thành (1) et M. Nguyễn-Như-Thắng (2), Gouverneur de la place de Thuận-An, arrivent. Un délégué des autorités du Thừa-Thiên (3) arrive et présente des cadeaux au commandant du bateau qui le reçoit. Le commandant accepte les cadeaux rituels et refuse les pièces en argent, en prétendant que les cadeaux en argent ne sont pas conformes aux rites français. Nous, Phan-Thanh-Giản et Trần-Tiến-Thành, insistons auprès de cet officier, en faisant connaître que ces objets, offerts par Votre Majesté, sont des cadeaux exceptionnels, et que moi, Phan-Thanh-Giản, me réservais d'en informer le Gouverneur de la Cochinchine, une fois arrivé à Saigon. Le commandant finit par les accepter. Le commandant du bateau nous invite ensuite à nous asseoir et à prendre du vin.

Ce bateau, couvert de fer, a 15 *trượng* de long, sur 2 *trượng* de large et plus de 3 *trượng* de haut (4). Ces mesures sont celles dites officielles de notre pays. Il a quatre ponts ; au milieu, à l'avant et à l'arrière se trouvent les trois mâts et les deux cheminées ; les deux roues se trouvent sur les flancs du navire, et au milieu se trouve la chambre pour la machine. Il y a deux sortes de bateaux à machine : les uns possèdent, sur le haut pont, la machine qui fait rouler les deux roues attachées aux flancs du navire ; dans les autres, la machine est placée au fond, et consiste en une espèce de queue de poisson qui roule à l'arrière sous l'eau.

Dans le bateau, il y a 3 grands canons, plus de 100 fusils, 5 officiers : un lieutenant de vaisseau, un enseigne de vaisseau, deux aspirants et un médecin ; enfin, plus de 60 matelots. A notre question, on nous a dit que c'est un bateau de transport de 2<sup>e</sup> classe, servant quelquefois d'avis ; c'est pourquoi ce petit nombre d'officiers et de marins suffit pour son fonctionnement. Un instant après, MM. Trần-Tiến-Thành et Nguyễn-Như-Thắng prennent congé pour revenir au port. Nous allons chacun à notre cabine ; nous trois, nous avons chacun une cabine au deuxième pont (entrepont). Dans la cabine se trouve un long fauteuil pour couchette, avec matelas, un bahut vernissé sur lequel sont posés des

(1) Trần-Tiến-Thành 陳踐誠.

(2) Nguyễn-Như-Thắng 阮如勝.

(3) Thừa-Thiên 承天.

(4) Le *trượng* vaut 4 mètres français.

objets en porcelaine, tels que cuvette, pot à eau, etc... Notre personnel subalterne est installé dans le même, pont, mais au milieu du bâtiment, sur des nattes. Les soldats et ouvriers à notre service sont installés au troisième pont (sur le pont), tandis que le premier pont (le haut pont) est réservé pour le service du navire. Là, se trouvent des chaises et des bancs qui sont abrités pendant le jour par une tente ; les hommes y vont et viennent pour le service.

A l'heure *vị* (de 1 h. à 3 h. du soir), on chauffe la machine et le bateau prend la mer dans la direction de *mão* (Sud-Est) ; le vent de la direction *tôn* (Nord) souffle. Il en sera ainsi les deux jours suivants ; pendant la nuit, le bateau traverse la mer de Quảng-Nam (1).

Le 8<sup>e</sup> jour (23 juin 1863). Le bateau prend la direction de *ngọ* (Sud) et traverse la mer de Quảng-Ngãi et de Bình-Định pendant la nuit ; il prend ensuite la direction de *vị* (Sud-Ouest) et traverse la mer de Phú-Yên (2).

Le 9<sup>e</sup> jour (24 juin 1863). On passe devant la province de Phú-Yên et on traverse la mer de Khánh-Hoà ; vers la nuit, on arrive à la province de Bình-Thuận, et on traverse la mer de Biên-Hoà (3).

Le 10<sup>e</sup> jour (25 juin 1863). A l'heure *tị* (9 h. à 11 h. du matin), le bateau entre dans le port de Cần-Giờ (4). A l'heure *thần* (3 h. à 5 h. du soir), nous arrivons en face du débarcadère de Ngưu-Giang (5) (Saigon), appelé autrement Bền-Thành (6), débarcadère de la citadelle, et le bateau jette l'ancre. Du mouillage, nous envoyons le secrétaire d'ambassade, M. Hồ-Văn-Long (7), avec le commandant du bateau, qui, en cette occasion, s'habille officiellement, avec le sabre sur le côté, pour informer M. le Gouverneur de la Cochinchine de notre arrivée.

Le Gouverneur *p.i.* envoie alors un inspecteur des affaires indigènes, M. Lý-a-nhi, ancien officier à trois galons, parlant assez bien l'annamite, un inspecteur de l'enseignement *p. i.*, M. Lục-lãng, ancien chef religieux appelé Cự-Trường ou Cồ-Tràng (8), pour nous

(1) Quảng-Nam 廣南.

(2) Phú-Yên 富安.

(3) Biên-Hòa 邊和.

(4) Cần-Giờ 芹莪.

(5) Ngưu-Giang 牛江.

(6) Bền-Thành 邊城.

(7) Hồ-Văn-Long 胡文龍.

(8) M. Legrand de la Lirave.

inviter à débarquer et à aller voir l'hôtel des hôtes. L'hôtel se trouve tout près du débarcadère, sur le territoire du village de **Tân-Khai** (1); c'est une ancienne maison d'habitation comprenant trois travées et deux appentis. Dans la travée du centre, en avant, est le salon de réception, derrière lequel se trouve la chambre pour l'ambassadeur, le premier adjoint et le deuxième adjoint. On y a installé des lits en fer, avec moustiquaires en soie, oreillers, matelas, etc. Dans les deux pièces de droite et de gauche, on a installé des nattes à fleurs pour que les fonctionnaires subalternes s'assient et se couchent. On a mis à notre service particulier un **Lê-Mục** et cinq soldats de la préfecture de **Tân-Bình**, qui logent avec nous. Les repas et les vivres, de même que le bois, l'eau, l'huile, les chandelles, le pain, les poissons et la viande sont fournis par le préfet. M. **Lý-a-nhi** nous laisse un moment pour aller chercher et amener la voiture et les cavaliers à l'hôtel. C'est une voiture à deux chevaux dans laquelle peuvent se mettre quatre personnes; chaque fois que nous devons sortir, M. **Lục-lăng** nous conduit à la voiture et on s'assied les uns en face des autres; sur le siège supérieur se tient le conducteur de la voiture; deux cavaliers précèdent la voiture et huit autres la suivent. Ils sont en tenue militaire et portent à la main chacun un petit drapeau. Ils se placent les uns à droite, les autres à gauche, formant un cortège autour de la voiture; pendant notre séjour à l'hôtel et chaque fois que nous sortions ce cortège nous suivait partout.

Cette fois-ci, M. **Lý-a-nhi** nous conduit au palais du Gouverneur de la Cochinchine. Le palais du Gouverneur comprend quatre corps de bâtiments construits parallèlement, ayant chacun 9 compartiments et 8 portes. Le compartiment du centre de la première maison forme l'entrée principale; les quatre compartiments à l'Ouest possèdent un étage, où se trouvent les appartements du Gouverneur; les quatre compartiments à l'Est ferment les bureaux. Ce bâtiment est relié par une maison intercalaire avec le second bâtiment, où est installée la salle de réception ou de conférence. Du côté de l'Ouest, sur le mur de la salle, on a suspendu deux grands portraits; l'un, à droite, est celui de **Ưng-ba-sư** (l'Empereur), le Chef de l'Etat français; l'autre, à gauche, celui de **Y-pha-ra-tri-xa** (l'Impératrice), la Reine; tandis qu'au milieu on voit suspendu un petit portrait représentant le fils du Chef de l'Etat français. A l'Est, on trouve les sixième et septième compartiments, formant les salles d'attente, et, en arrière, on voit la salle de musique. Cette maison joliment peinte, très belle, communique

avec le troisième bâtiment, où se trouve la salle à manger. Au milieu de la salle, il y a une table à manger de forme ovale et une table à thé ; à l'Est, et près du mur, une longue table où se trouvent les bouteilles, les verres, les couteaux et les fourchettes. Le quatrième bâtiment sert de cuisine et de logement pour les domestiques. Tout près de là et à l'Ouest, il y a un parc où se trouvent l'écurie, le poulailler et la porcherie. Ces bâtiments sont entourés, sur les côtés gauche et droit et en arrière, par des murs en briques, tandis que le côté de devant est fermé, par des grilles peintes en bleu. A droite et à gauche de la porte d'entrée de l'enceinte, il y a des corps de garde où se tiennent deux factionnaires qui se font face, ayant toujours le fusil sur l'épaule ou au bras.

Arrivés à la porte du palais, nous descendons de la voiture. M. Lực-lăng nous conduit vers le premier bâtiment. Alors, le Gouverneur sort, vient au devant de nous en étant son chapeau, et nous serre la main. Il nous invite à entrer dans la salle de réception pour nous asseoir. Au milieu de la salle, il y a deux fauteuils, un à droite, destiné pour moi, premier ambassadeur (les rites français honorent la droite) ; un à gauche, pour le Gouverneur ; nous nous asseyons ainsi du côté Ouest, tandis que le premier adjoint et le second adjoint de l'ambassade s'assoient au Sud ; les adjoints et secrétaires français prennent places du côté Nord et font face aux autres. Nous nous souhaitons une bonne santé et le Gouverneur nous invite à prendre du thé ; le thé est toujours accompagné de sucre.

Or, le Gouverneur nous dit qu'il a été avisé qu'un bateau de guerre et un bateau pour passagers arriveront incessamment ; il nous prie de les attendre. M. Lực-lăng sert d'interprète. Un instant après, nous prenons congé du Gouverneur *p. i.* et de ses adjoints pour rentrer à l'hôtel. Ces messieurs nous conduisent jusqu'à la porte pour nous serrer la main. M. Lực-lăng nous invite encore à monter et nous accompagne en voiture jusqu'à l'hôtel, où il nous laisse pour revenir chez lui. A l'hôtel, nous trouvons des vivres et divers objets qu'on nous a fait apporter. Nous les refusons, sous prétexte que nous avons emporté tout ce qu'il nous faut pour nos besoins. M. Lực-lăng insiste et nous explique plusieurs fois que c'étaient les cadeaux d'usage, gages des sentiments cordiaux du Gouverneur *p. i.* ; nous finissons par en accepter la moitié, pour les donner aux soldats et ouvriers qui sont à notre service.

Au commencement de l'heure *tuât* (7 h. à 9 h. du soir), les musiciens français, portant des lampes et des instruments de musique, viennent et se tiennent debout formant un cercle, à la porte de l'hôtel. Nous leur envoyons dire sans interprète de ne pas jouer de la musique.

Juste à ce moment passe M. Sørn-bô (de Champeaux), l'adjoint du bateau *É-cô* (Echo). Nous le prions d'interpréter nos paroles au chef de fanfare. Celui-ci répond que comme nous venons d'arriver, le Gouverneur *p. i.* voulant nous faire plaisir, les a envoyés là, et qu'il n'ose pas enfreindre les ordres reçus. Il fait exécuter trois morceaux et s'en va.

Le 11<sup>e</sup> jour (26 juin 1863). A l'heure *thìn* (7 h. à 9 h. du matin), MM. Lý-a-nhi et Lục-lăng viennent chez nous. Nous les recevons et les invitons à prendre du thé. M. Lý-a-nhi nous dit que le Gouverneur de la Cochinchine l'a désigné pour nous accompagner. Si le bateau pour passagers arrive le premier nous prendrons ce bateau ; il y aura alors des frais à payer. D'après un calcul fait par M. Lý-a-nhi, nous trois nous devons payer chacun 536 piastres ; les dix fonctionnaires subalternes de classe supérieure devront payer chacun 241 piastres ; les autres employés, les soldats et les ouvriers, en dehors de trois personnes pour notre service personnel, payeront chacun 121 piastres. Ils sont en tout 47. Les bagages, comprenant, à l'exception de tout ce qui concerne nos besoins journaliers, plus de 160 caisses, payeront 2.250 piastres. Et si, en route, nous devons prendre le chemin de fer, nous ambassadeurs, nous payerions 98 piastres ; les fonctionnaires, et les agents qui nous accompagnent et les bagages devront payer 1.000 piastres. Ce qui fait une somme totale de 13.980 piastres. Le poids d'une piastre est de 7 *đồng* 2 *phàn*. Pendant notre séjour sur le bateau ou sur le train, les vivres, les repas et le vin sont fournis, par le commandant du bateau où le chef du train.

Cette dépense sera-t-elle supportée par le Gouvernement français ou par nous, ambassadeurs ? Le Gouverneur de la Cochinchine ne peut pas encore le dire. M. Lục-lăng nous prie par conséquent d'adresser à M. le Gouverneur de la Cochinchine une lettre indiquant clairement dans quelles conditions nous désirons voyager, et donnant le chiffre exact des fonctionnaires et employés qui nous accompagnent, pour que le Gouverneur le fasse connaître au Gouvernement français qui lui donnera les ordres nécessaires. M. Lục-lăng nous dit encore que sur le bateau pour passagers il y aura beaucoup de voyageurs ; les employés à notre service sont en trop grand nombre ; il serait bon d'en réduire le nombre à 30 ou 40 personnes seulement.

Après entente entre nous, ambassadeurs, nous lui répondons que nous ne pouvons préciser si notre voyage se fera par le bateau de guerre ; nous allons nous consulter sur cette question. M. Lục-lăng ajoute que le Gouverneur nous prie de venir dîner au palais ce soir ; puis il nous laisse pour rentrer chez lui.

A l'heure *vị* (1 h. à 3 h. du soir), M. Lục-lăng vient avec les voitures et les cavaliers pour nous conduire au palais du Gouverneur. A



notre arrivée, le Gouverneur nous invite à entrer. Quand nous avons pris notre place, il dit que le bateau de guerre, à machine vient d'arriver de **Quảng-Đông** (Canton), tandis que le bateau pour passagers arrivera ici dans quelques jours seulement et partira presque aussitôt. Avec ce dernier, on va vite, mais il faut s'entendre pour le prix du passage. Par ailleurs, il y aura trop de voyageurs à bord. Le bateau de guerre est un peu plus commode, mais il prendra des soldats français qui ont fait un long séjour aux colonies, pour les ramener en France, et il faudra attendre encore 6 ou 7 jours pour le voir lever l'ancre. Il nous prie donc de faire le choix entre ces deux bateaux.

Nous lui répondons que le bateau pour passagers serait peut-être trop étroit pour nous, à cause des nombreux passagers. Comme nous aurons le bateau de guerre qui partira là bientôt, nous pouvons bien attendre encore six ou sept jours.

Après cela, le Gouverneur nous questionne sur le territoire de **Tây-Ninh** (1), qui se trouve tout près du territoire du Cambodge. Comment peut-on distinguer ses limites ? Moi, **Phan-Thanh-Giản**, je répondis que pour connaître les limites exactes de ce district il faudra aller voir sur place. Seulement, en principe, là où il y a une population annamite possédant des groupes d'habitations, c'est le territoire annamite, tandis que là où se trouve la forêt, c'est le territoire cambodgien.

Un moment après, **M. Lý-a-nhi**, Inspecteur des affaires indigènes, **M. Vi-ân** (2), un nouvel inspecteur, **M. Dê-mô-linh** (3), Chef d'Etat-Major, **M. Yêt**, administrateur et **M. An-sa** (4), secrétaire particulier du Gouverneur, ainsi que d'autres fonctionnaires du Gouvernement de la Cochinchine arrivent l'un après l'autre. D'autres sont en retard ; on sonne pour les faire venir.

A l'heure *dậu* (5 h. à 7 h. du soir), le Gouverneur *p. i.* nous invite, ainsi que ses officiers et fonctionnaires, à prendre place à sa table pour dîner.

Ces invitations à dîner se font généralement pendant la nuit. Les serviteurs installent d'avance sur les deux extrémités d'une table ovale deux candélabres en verre ou en argent ; sur chacun d'eux on allume six ou quatre chandelles de suif blanc. Ils mettent ensuite deux porte-bouquets de couleurs et une corbeille à fleurs au milieu. On se sert de vases à pied pour mettre les fruits et les aliments sucrés, et d'assiettes de forme ovale pour contenir les premiers mets ; de toutes petites

(1) **Tây-Ninh** 西寧.

(2) Vial ? ,

(3) Desmoulins, Capitaine de frégate.

(4) Ansart, Lieutenant de vaisseau, aide de camp.

assiettes de verre pour contenir du sel et du poivre pulvérisé ; de flacons pour contenir la saumure, le vinaigre et l'huile ; d'assiettes en porcelaine et de la même forme que les précédentes pour contenir les épices : oignon, ail, fruits conservés, beurre. On emploie aussi de petits écriteaux en papier (menus), dans lesquels on expose tous les plats qu'on va servir dans le repas ; et quand il y a de la musique, le musicien-chef doit mentionner également sur un papier quels sont les morceaux qu'il va jouer pendant le festin. Tous ces écrits sont mis en ordre sur la table. Sur les bords de celle-ci, on place, suivant le nombre des convives et devant chacun d'eux, une grande assiette avec un morceau de toile carré plié soigneusement, qui sert de serviette. Dans la serviette on met un pain. Devant chaque convive sont placés 3, 4 ou 5 verres : les plus grands sont pour le vin et l'eau ; les plus petits pour les liqueurs fortes ; ceux pour le champagne sont plus profonds, mais petits, ou larges et peu profonds, de forme aplatie. A droite, on place un couteau, une fourchette et une cuiller argentés ; à gauche, un petit morceau de papier blanc sur lequel on écrit le titre et le nom du convive suivant son rang. Cela fait, on dispose les chaises autour de la table, et les convives prennent leur place, désignée par les cartons. Quand tout le monde est assis, chacun prend la serviette qui se trouve dans l'assiette et la met sur les cuisses, depuis le ventre jusqu'aux genoux, pour couvrir les habits et, au besoin, pour essuyer la bouche et les mains. Le pain est alors déplacé à gauche de l'assiette et un serviteur porte à chacun un plat de bouillon, en le plaçant à côté de l'assiette qui a été placée auparavant. Le convive prend le liquide avec la cuiller pour le mettre dans l'assiette ; le bouillon servi, le serviteur vient enlever l'assiette. Un autre serviteur vient prendre le met déposé sur la table pour le découper en morceaux, y joindre une fourchette et une cuiller, puis le présenter à la gauche du convive qui prend une part avec la cuiller et la fourchette. Une fois servi, on change l'assiette et on offre un autre mets, et ainsi de suite. Les aliments sont généralement rôtis ou frits, et il n'y en a guère qui soient cuits avec de l'eau ; ce n'est qu'à la fin qu'on offre les légumes, les fruits, les aliments sucrés et le champagne. Lorsque le repas est achevé, on sert comme boisson du thé et du café ; on sert encore une autre liqueur, blanche, sucrée et parfumée, que le convive peut prendre ou non, selon ses goûts. Quand il s'agit de petits diners, il n'y a ni musique, ni fleurs, ni écriteaux, ni liqueurs, ni aliments sucrés.

Quelques instants après le dîner, nous prenons congé du Gouverneur pour rentrer. M, **Lục-lăng** nous accompagne en voiture jusqu'à l'hôtel. Le Gouverneur et ses officiers observent le même cérémonial qu'à l'arrivée.

Le 12 et 13 (27 et 28 juin 1863), nous faisons débarquer nos bagages ; nous les faisons vérifier et les faisons mettre dans le magasin situé près du port ; nous envoyons des délégués porter du thé, du sucre, des pores et des fruits au bateau *Ê-cô* (*Echo*), comme cadeaux aux officiers et aux matelots.

Les 14, 15, et 16 (29, 30 juin, 1<sup>er</sup> juillet), il pleut presque tout le temps. Nous allons cependant et plusieurs fois à la résidence du Gouverneur, pour y régler tout ce qui concerne notre voyage. Le Gouverneur nous apprend alors qu'il a écrit en France pour annoncer le départ de notre ambassade. Nous lui remettons la liste du personnel de l'ambassade et des bagages. Puis nous fixons notre choix sur Nguyễn-Hoàng (1), qui sera notre interprète de français pendant le voyage, et moi, Phan-Thanh-Giản, j'ai demandé que mon fils, Phan-Liêm soit autorisé à m'accompagner pour le service médical de nos personnes ; tout a été discuté et accepté de part et d'autre. A la tombée de la nuit du 15, nous allons, nous, Phan-Thanh-Giản et Nguyễn-Khắc-Đản, dîner chez l'administrateur de Gia-Định et le juge de Saigon qui nous ont invité préalablement ; seul, Phạm-Phú-Thứ, étant malade, reste à la maison.

Le Gouverneur, par l'intermédiaire de M. Lục-lăng, nous fait visiter la ville et la place de Saigon. En face du palais du Gouverneur ; sur l'autre côté de la rue, est installée la maison dite des Inspecteurs des affaires indigènes. A droite, plus loin, à plusieurs centaines de *trượng*, est construit un observatoire. A gauche se trouvent les résidences du chef d'Etat-major et du commandant des troupes ; ensuite vient la poudrière. En avant et à gauche, à une distance d'à peu près un *lý*, c'est le parc de l'artillerie. Derrière le palais est installée une tour d'observation qui est pointue au sommet et carrée à la base, et qui a, comme dimensions, quelques *trượng* de large et à peu près cinq *trượng* de haut ; elle est creuse dans l'intérieur, et il y a des gradins formant escalier sur les côtés à peu près comme nos tours ou comme les cavaliers pour le pavillon national. En arrière et à gauche, un peu plus loin, c'est le siège du *phủ* de Tân-Bình (l'inspection de Gia-Định). A l'Est du débarcadère de la rivière de Saigon, il y a plus d'une dizaine de bâtiments ou magasins généraux, recouverts soit de bambous tressés soit de feuilles de palmiers, dans lesquels on a déposé du bois, du fer et des matériaux divers.

Ensuite viennent la caserne, l'arsenal et le dépôt de charbon de terre. A l'Ouest du port, il y a les résidences des administrateurs et

(1) Le Père Hoàng, un prêtre indigène devenu interprète officiel de LL. MM. Tự-Đức et Đồng-Khánh, mort il y a quelques années à Xá-Đoài (Vĩnh).

des juges, puis la direction du port et des services maritimes. En dehors des logements des fonctionnaires et des soldats, on partage les terrains en lots suivant leur emplacement, pour y construire des maisons de commerce à étages, où sont installés les commerçants. On creuse des ports et des canaux ; on construit et répare partout des routes. Des machines pour le fer ou les métaux, une machine pour décortiquer le riz, le télégraphe électrique, etc., sont déjà installés et fonctionnent.

Le soir du 17<sup>e</sup> jour (27 juillet 1863), le Gouverneur organise encore un dîner et prie M. Lực-lăngde venir nous inviter à y prendre part. M. Pham-Phú-Thú' n'étant pas encore guéri reste à la maison. Pendant le repas, on s'amuse en faisant de la musique. A la fin, on nous offre du thé. Le Gouverneur nous avertit alors que le bateau de guerre a décidé de lever l'ancre le 19<sup>e</sup> jour au matin. D'autre part, il enverra M. Lý-a-nhi avec les Annamites Trương-Vĩnh-Ký, Nguyễn-Văn-San, comme interprètes ; Tôn-Thọ-Trường et Phan-Quan-Hiệu, comme secrétaires lettrés, pour nous accompagner. A ces mots nous nous entendons pour lui répondre que le lendemain nous ferons transporter nos bagages au bateau et nous nous embarquerons tous le soir pour attendre l'heure du départ du navire. Un instant après, nous prenons congé du Gouverneur.

Le matin du 18<sup>e</sup> jour (28 juillet 1863), nous choisissons quelques étoffes, du crêpon, de la toile, de la soie, et nous envoyons plusieurs personnes les offrir au Gouverneur, ainsi qu'à l'adjoint, aux administrateurs et aux juges, nous envoyons aussi du thé, du sucre, des bœufs, des porcs, des poules, des canards, etc., en cadeau aux officiers et marins du bateau.

A midi, nous allons, avec quelques mandarins subalternes, à la résidence du Gouverneur, pour lui dire au revoir ; il nous offre du vin et nous souhaite un bon voyage. L'après-midi, MM, Lý-a-nhi et Lực-lăng viennent nous conduire au bateau, après qu'on eut fini d'embarquer nos bagages, et chacun de nous prend une cabine, qui sera sa demeure pendant le voyage.

Le bateau est appelé *O-rô-bê-an* (Européen) ; le commandant s'appelle *Tiêt-kê*. Le corps de ce bateau, recouvert de fer, a 20 *trượng* de long, 2 *trượng* et 4 *thước* de large, et 3 *trượng* et 5 *thước* de profondeur. L'intérieur du bateau est divisé en quatre étages : le premier étage est réservé pour la promenade, pour les spectacles et pour

le passage des gens qui assurent le service ; le second est divisé en plus d'une vingtaine de cabines ; celles qui sont en arrière étant réservées pour notre logement, celui des officiers ; du bateau et celui des capitaines, des commandants, des colonels en déplacement, et celles qui sont en avant étant réservées aux officiers marinières ; le troisième est destiné au logement du personnel subalterne de l'ambassade, des sous-lieutenants, des lieutenants et des gradés en déplacement. Sur le devant du navire, se dressent deux cheminées ; à son arrière est installée une machine ayant la forme d'une queue de poisson. Ce navire a trois mâts. Les officiers sont au nombre de sept : 2 lieutenants de vaisseau, 3 enseignes, 2 aspirants ; les marins sont au nombre de 160 ; il y a en plus une trentaine d'officiers et plus de 300 soldats en déplacement. En avant et sur les deux côtés, à gauche et à droite, se trouvent trois grands canons, dont chacun a à peu près 5 ou 6 *thước* de long et 4 ou 5 *tấc* de diamètre. Les fusils et autres armes y sont en très grand nombre. Pendant les jours de fête de la religion catholique, à l'arrivée au port, à la rencontre des autres navires, on élève en haut le drapeau national qui a trois couleurs (bleu, blanc, rouge). Pendant la nuit, on allume des lampes sur le sommet du premier mât, à droite, et à gauche du navire, ainsi que dans toutes les chambres, pour toute la nuit. Au sommet des mâts, est suspendue une lanterne en verre comme signal pour les autres navires ; à gauche, il y a une autre lampe avec un verre rouge, et, à droite, encore une lampe avec verre bleu ; ces feux permettent aux autres navires de distinguer des deux côtés pour se garer en cas de rencontre ; c'est une règle générale pour tous les bateaux européens qui sont en mer.

Le commandant du navire reste toujours dans son bureau, pour examiner la carte et vérifier les degrés et les lieues marines. Il est secondé par un lieutenant de vaisseau, qui vient souvent sur le devant

deux boussoles, qui ont chacune un emploi spécial : on les examine pour donner des indications. Quand il faut prendre une direction à gauche ou à droite, le lieutenant de vaisseau, second du navire, fait un signe de la main à droite ou à gauche ; alors, l'individu qui s'occupe de la boussole placée au milieu le fait savoir à son tour au timonier, qui exécute cet ordre et fait tourner le gouvernail dont il a la direction. A chaque heure ou toutes les deux heures, on jette une corde de chanvre par dessus bord, à l'arrière du navire, pour constater la vitesse de la marche et en rendre compte au commandant du navire. En entrant dans un port ou en passant à travers une passe étroite, on a soin de sonder souvent la mer. Sur la dernière partie du bateau est attaché un corps flottant de la grosseur d'une grosse jarre, qui est surveillé constamment par un matelot : si, par malheur, quelqu'un faisait un faux pas et tombait dans l'eau, le matelot de garde doit jeter tout de suite ce corps flottant à la mer pour sauver l'homme.

Sur le bateau, on vit avec du pain, de la viande, du beurre, du fromage et des fruits ; on boit du vin de champagne, de l'absinthe. On fait deux repas par jour : l'un à 9 heures, l'autre à 5 heures. On déjeune à six heures du matin, soit avec du café et du biscuit, soit avec de l'alcool fort. Les officiers se servent de café, les soldats d'alcool fort. Cependant, les officiers, quand il n'y a pas d'affaires urgentes, se lèvent et déjeunent généralement à 7 heures, et ils ne prennent pas de café ni de biscuit. Après le repas, on se promène deux à deux et lentement, en vue de faciliter la digestion. Pour ce qui concerne le service du navire, on donne les ordres au moyen d'un sifflet. Chaque matin, on fait laver et nettoyer le bateau et disposer les objets en ordre ; chaque soir, on réunit les matelots et on fait l'appel. Les hommes doivent alors se mettre en rang et en rectangle, debout et la tête découverte ; un aumônier vient prononcer quelques prières. Ces prières sont un appel au Seigneur de la religion pour qu'il protège tout l'équipage, afin qu'il soit toujours en bonne santé ; quand l'aumônier a fini les prières, tous les marins font le signe de la croix en portant les doigts au front, à la poitrine, puis à gauche et à droite de la poitrine. Cela fait, on reprend le chapeau ; le maître d'équipage répartit alors à chacun les tâches du lendemain, et, en même temps, il constate les travaux effectués dans la journée, punissant celui qui a été paresseux. Les Européens n'emploient pas comme peine des coups de rotin ; on punit, pour les fautes légères, en obligeant le coupable à se tenir tout droit, sans se pencher sur aucun côté ; pour les fautes graves, on fait étendre les deux bras horizontalement ; ces deux modes de punition sont appliqués pendant quelques heures ; pour une faute plus grave encore, on met l'individu aux fers ou en prison. Ces punitions sont infligées pour une durée de plusieurs jours ou pour un mois.



Le 19 (4 juillet 1863) au matin, nous rédigeons un rapport concernant notre départ, et nous le remettons au Gouverneur de la Cochinchine, afin qu'il le fasse transmettre à la Capitale pour être présenté au Trône.

A 7 h. du matin, on lève l'ancre; à midi, le bateau sort du port de Càn-Giờ et prend la mer suivant la direction du midi (1).

Le 20 (5 juillet 1863), à minuit, le bateau passe près des îles Poulo-Condore ; il fait à ce moment du vent et de la pluie.

Le 21 (6 juillet 1863), il fait tantôt beau temps, tantôt de la pluie.

Le 22 (7 juillet 1863), il fait beau temps ; le bateau passe, à 5 h. du matin, pris du mont Đĩa-Bàn (de la Boussole) ; à 6 h., près du mont Trưởng-Quản-Mão (Bonnet-du-maréchal) ; après, le bateau prend la direction du Sud et du Sud-Ouest (2) et passe, après midi, près de l'archipel appelé la Truie et ses petits. On l'appelle ainsi parce qu'il renferme une île se dirigeant vers le Nord et quelques îlots, offrant la ressemblance d'une truie suivie de ses petits. Puis nous passâmes près des montagnes de Đông-Trúc, de Tây-Trúc et de Quan-Âm (ces montagnes et ces îles sont sur la droite du bateau). Il y a, sur la gauche du canal suivi par le bateau, un îlot rocheux sur lequel les Anglais ont construit une tour en pierre, au sommet de laquelle est allumée, toutes les nuits, une grosse lanterne en cristal confiée à la charge de 5 ou 6 soldats qui y restent 3 tour de rôle pour surveiller le feu. De plus, ils ont disposé des corps flottants à droite et à gauche du canal et à l'endroit où se trouvent des bancs de sable cachés sous l'eau. Le corps flottant est tressé avec des brins de rotin comme un panier; il a quelques *thước* de long, 6 ou 7 *thước* de circonférence, et est peint en rouge ; quelquefois, on met dans certains ports des corps flottants en toile ressemblant à des paniers ronds, pour marquer l'endroit où l'on doit attacher le câble d'un navire. Tout cela est fait en vue de faciliter la navigation. A partir de là, jusqu'en Europe, il y a partout, dans les ports et les canaux, des phares et des balises qui sont construits et entretenus par les gouvernements locaux.

\* \*

A trois heures du soir, le bateau arrive à Singapour et s'y arrête. Nous remarquons que depuis Càn-Giờ jusqu'à Singapour le bateau

(1) Ngọ 午.

(2) Đinh-hướng 丁 向.

n'a fait que trois jours de marche et a parcouru plus de 2.030 lieues. Nous employons ici la lieue annamite, tandis qu'en France il y a trois sortes de lieues : 1<sup>o</sup> la lieue marine ; 2<sup>o</sup> la lieue itinéraire, et 3<sup>o</sup> la lieue kilométrique. On a calculé que le méridien terrestre contient 360 degrés et chacun d'eux est divisé en 111.111 mètres. Chaque mètre a 10 décimètres et chaque décimètre a 10 centimètres ; 5.555 mètres font une lieue marine ; 4.444 mètres, une lieue itinéraire, et 4000 mètres, une lieue kilométrique ; il en résulte qu'un degré contient 20 lieues marines ou 25 lieues itinéraires avec un excès de 11 mètres, ou 27 lieues kilométriques et 3.111 mètres. La mesure employée uniquement dans la navigation est la lieue marine ; si le vent est favorable et que le bateau à vapeur puisse tendre ses voiles, il peut faire par jour plus de 90 lieues ; mais à ce moment le vent souffle souvent du Sud-Est au Nord-Ouest et le bateau ne peut naviguer qu'au moyen de la machine, il ne fait par conséquent qu'à peu près 67 lieues par jour. Comme d'après l'horloge des Européens, le jour est divisé en 24 heures, il fait donc 2 lieues et 8/10 à l'heure. Le mètre vaut 2 *thuróc*, 3 *tắc*, 5 *phần* de notre *thuróc-mộc* (mètre pour le bois) ; un degré contient donc 261. 110 *thuróc*, 8 *tắc* et 5 *phần*. Comme nous avons dans une lieue 1.350 *thuróc*, il y a donc dans un degré. 163 lieues plus 560 *thuróc*, 8 *tắc* et 5 *phần*. La vitesse du bateau pendant une veille de 2 heures (1) est de 5 lieues marines et 6/10 ; si on la convertit en mesure annamite, on aura plus de 54 lieues, c'est-à-dire plus de 648 lieues pendant un jour.

Pendant les journées des 23, 24 et 25 (8, 9 et 10 juillet 1863), M. Ly-a-nhi loue des voitures et nous invite à faire des promenades sur un territoire appartenant autrefois aux Malais dans la presqu'île appelée Malacca, limitée au Nord par le Siam et entourée de trois côtés par la mer, Singapour n'est qu'un îlot situé à l'extrémité de la presqu'île. Les Anglais la possèdent en concession emphytéotique depuis 45 ans. Il y a là un Gouverneur avec une cour de justice. Ils y ont aplani plusieurs montagnes pour construire des places-fortes ou bastions autour du territoire. Il y en a trois sur lesquelles sont disposés de gros canons. La garnison anglaise compte plus de mille hommes, et, en plus, il y a des soldats indigènes. On emploie des Malais et des Indous pour le service de la police dans la ville. Il existe en outre des églises anglaises et françaises, un consultat français et un dépôt de charbon. Le long de la montagne, au Sud-Est, sont régulièrement installés des magasins de commerce, à deux ou trois étages, couverts en tuiles ; les routes et les ponts y sont bien construits, tout est carrossable ; les grandes

(1) *Thìn* 辰.

routes ont trois *trường* de large et les petites deux seulement ; quand on rencontre des montagnes ou des cours d'eau, on coupe les rochers et on comble les vallons pour continuer les routes. Nous y rencontrons souvent des canaux creusés de mains d'homme, d'une longueur de plusieurs *lý*, pour faire venir l'eau de la mer ; sur ces canaux sont construits horizontalement des ponts dont le milieu est assez large pour laisser passer de front deux ou trois voitures, et dont les deux côtés sont réservés aux piétons. Les services des voitures et le télégraphe y fonctionnent comme en Europe.

Les voitures ont de six à sept *thước* de long et sont montées sur quatre roues, deux en avant et deux en arrière ; elles sont attelées de deux chevaux et susceptibles de contenir quatre places. Celles qui n'ont que trois ou quatre *thước* de long ne sont supportées que par deux roues et traînées par un seul cheval ; celles-ci n'ont que deux places. Sur le devant de la voiture se trouve un siège où s'assied le cocher. Toute la surface de la caisse de la voiture depuis les deux côtés de la capote jusqu'à l'arrière, est enduite d'une couche de vernis. Il y a, en face, à droite et à gauche, des portes et des fenêtres munies de battants vitrés. Aux deux côtés de la fenêtre antérieure sont placées deux lanternes pour les voyages de nuit. Les essieux et les moyeux des roues qui soutiennent la voiture sont en fer. Dans l'intérieur de la voiture, les voyageurs sont assis sur des matelas en satin fleurdé, et ils posent leurs pieds sur des tapis en fourrure ou en laine. Il y a encore une autre espèce de voiture dont la capote pliable est en cuir verni : quand le temps est mauvais, on ouvre la capote en avant pour s'abriter contre la chaleur ou la pluie, et on la replie en arrière lorsque le temps est favorable. Tous ces voitures et ces chevaux destinés au louage, dont le tarif n'est pas connu de nous, appartiennent aux Anglais ; les Malais en ont aussi, qu'ils louent aux voyageurs moyennant une piastre par jour.

Le télégraphe électrique est constitué par une pile, qui se compose d'un vase contenant un liquide, mélange d'eau et d'acide sulfurique, dans lequel sont plongées une plaque de cuivre et une plaque de zinc ; le courant électrique se produit et est conduit par des fils de fer galvanisé. Il y a, à chaque station, des sonneries pour avertir et un récepteur pour reproduire la dépêche. Cet instrument permet aux hommes de communiquer entre eux d'un endroit à un autre, quelle que soit la distance.

Les Anglais ont fait venir à Singapour des négociants chinois, français et hollandais. Les Hollandais s'habillent comme les Français et les Anglais, mais ils parlent une langue légèrement différente ; ce sont des Occidentaux. Quant aux Indiens, leur pays, appelé autrefois *Thiên-Trúc* ou *Thần-Độc*, est appelé Hindoustan par les Européens ;

c'est le lieu d'origine du Bouddhisme. De même que les suivants, ce sont des Orientaux. Les Juifs sont les habitants d'un territoire appartenant aux Turcs ; ils suivent une religion un peu différente du catholicisme. Les Persans sont gras et robustes ; ils ne laissent que trois touffes de cheveux sur leur tête ; ils se servent comme coiffure d'un bonnet rond, et, comme vêtement, d'une tunique pour la partie supérieure et d'un tablier pour la partie inférieure ; ils sacrifient au Soleil et offrent un culte au génie du feu ; ils abandonnent leurs morts dans les champs et vont ramasser les restes qu'ils enterrent quand le cadavre a été dévoré par les corbeaux et les hyènes. Enfin, les Américains sont les habitants du Nouveau Continent, lequel est divisé en Amérique du Nord et en Amérique du Sud ; il y a là de nombreuses nations. Les Américains s'habillent comme les Occidentaux, seulement ils n'ont pas le visage tout à fait blanc comme eux. Ils viennent ici pour faire le commerce ; ils ne sont pas plus d'une dizaine.

Parmi les commerçants de ces divers pays, les Chinois sont les plus nombreux. Il y a aussi quelques Siamois et quelques Birmans ; mais ils ne font le commerce que dans leurs jonques.

Dans ce port, on voit toujours à l'ancre plus d'une centaine de navires et de voiliers. Il y a en outre quelques vaisseaux de guerre qui font des croisières, car la mer est fréquentée par de nombreux bateaux de pirates ; les Anglais sont obligés d'employer des soldats indigènes pour assurer la surveillance et la poursuite de ces malfaiteurs.

Les Malais habitent en foule des cabanes sur pilotis construites dans les marais, sur les plages, ou près des cours d'eau. Tout le pays à partir de Malacca jusqu'à Dang-luru-ba (Batavia) appartenait auparavant aux Malais. L'industrie est tout-à-fait rudimentaire et se réduit à la pêche et à la culture des fruits ; on voit aussi quelques auberges le long des routes pour la vente des produits alimentaires.

Les Malais ont la peau noire ; les hommes coupent leurs cheveux, les femmes les laissent. Dans tous les pays de l'Orient, et même en Occident, les femmes et les jeunes filles portent les cheveux longs. En outre, les Malais portent aux oreilles des anneaux de cuivre ou de laiton ; aux poignets, des bracelets de forme aplatie ; sur leur nez, au-dessus des fosses nasales, est pratiqué un trou dans lequel passe un petit morceau de laiton long d'à peu près quatre centimètres muni, aux deux extrémités, de cordons pendus comme ornement. Les hommes portent des habits courts, aux manches étroites, et se couvrent, à la partie inférieure, d'une bande d'étoffe ornée de fleurs ; les femmes portent des habits longs ouverts au milieu, et, de même que les hommes, couvrent la partie inférieure du corps avec une bande de tissu à fleurs. Leur langue et leur écriture sont très différentes de celles des

Occidentaux; ils commencent actuellement à apprendre l'anglais et ils suivent, à l'occasion, la religion occidentale.

Un jardin d'agrément, large de 2 ou 3 *Ly*, est aménagé dans un lieu boisé, sur le versant d'une montagne. Il a été formé par une association de fonctionnaires anglais et de non fonctionnaires, qui y viennent chaque soir pour s'amuser ou se promener ; le dimanche, les visiteurs y viennent en foule avec des voitures à chevaux ; il est disposé d'une façon agréable à voir.

Ce pays produit peu de sel et de riz, mais beaucoup de fruits ; les productions forestières et maritimes sont aussi nombreuses. Il y fait souvent un temps sec, une température chaude ; la pluie tombe abondamment pendant les 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> mois, mais elle est rare pendant le reste de l'année.

Après la promenade, nous allons au Consulat français pour y rendre visite à M. Tò-long. Il vient d'être atteint, il y a deux jours, d'une maladie aux pieds. M. Ly-a-nhi nous a transmis ses paroles d'excuse.

Un négociant français, appelé Bo-nhi, disant être une connaissance de l'ancien Gouverneur Bo-na (l'amiral Bonard), demande, par l'intermédiaire de M Ly-a-nhi, à nous faire une visite ; nous allons le voir dans son magasin. Il a fait préparer des voitures et des chevaux pour nous amener à une villa établie près d'une montagne ; là, il nous offre à boire du vin, après quoi, nous retournons à bord.

Le 26 (11 juillet 1863), les opérations d'approvisionnement en charbon et en vivres sont achevées.

Le 27 ( 12 juillet 1863), à 6 h. du matin, le commandant du bateau fait prendre deux pilotes malais pour guider la navigation dans le détroit de Singapour, jusqu'à la pointe extrême de Sumatra. On les paye 30 piastres chacun. Le bateau quitte ainsi le port de Singapour et prend la mer en suivant la direction de *tòn-tị* (Sud-Est). Quand on va vers l'Europe en partant de Singapour, on doit prendre la direction de *tàn-tuàn* (Sud-Ouest), pour entrer dans le détroit de Malacca, puis doubler le cap de A-chinh et enfin sortir du port de Minh-kha-lê, pour se diriger vers l'Ouest ; mais, en ce moment, le vent souffle du Nord-Ouest au Sud-Ouest, c'est pourquoi le commandant du bateau a jugé qu'il était bon de prendre cette route. Il entre donc dans le détroit de Hà-liêu, qui est borné sur ses deux côtés de chaînes de montagnes très boisées, et qui a une largeur d'un peu plus de 300 *ly*. A 4 h. du soir, le bateau entre en mer ; à l'Est, on voit dans le lointain, Bornéo

(appelé *Tô-lôc* par les Chinois) ; à l'Ouest, il y a une montagne appelée *Linh-Dinh* qui, d'après les Européens, se trouve moitié au Sud de l'Equateur et moitié au Nord ; elle est par conséquent située dans la zone torride ; les jours et les nuits y sont toujours égaux, sans qu'il y ait la moindre différence, soit en été, soit en hiver. Le bateau marche maintenant à 6 degrés au Sud de l'Equateur. D'après le système cartographique occidental, la terre est divisée en 360 degrés ; le cercle du milieu s'appelle Equateur. Nous trouvons dans notre calcul que 6 degrés équivalent à 120 lieues marines pour les Européens, et à 956 *lý* et plus en mesure annamite.

Le 28 (13 juillet 1863), à 7 h., le bateau passe à travers les Sept-îles ; à 10 h., il entre dans le détroit de *Minh-Tộc*, à l'Est duquel se trouve l'île de *Bang-Kha*, où il y a une montagne très élevée appelée *Mô-tô-binh*. Dans cette île, s'est établie une agglomération dite *Minh-tộc*, où la population, est très dense ; un phare a été construit au bord de la mer. A l'Ouest, se trouve le port de *Sumatra*. C'était le pays des Malais, qui a été occupé par les Hollandais. On dit que les Français, les Anglais et les Chinois y viennent en foule pour faire le commerce. La ville, les marchés, les magasins et les boutiques sont plus beaux que ceux qui sont à Singapour. Les productions du pays sont les céréales et les arbres fruitiers, mais surtout le café et un sucre pur et blanc qui sont estimés dans le monde entier. Il y a au loin un port appelé *Ba-la-bằng*, où se trouvent les habitations et les marchés des Malais. Le détroit a une longueur de plus de 300 *lý* et une largeur variant de 5 à 10 *lý*. A 4 h. du soir, le bateau arrive au port de *Mông-dô* et s'y arrête.

Le 29 (14 juillet 1863), à l'heure *dần* (de 3 à 5 h. du matin), le bateau se dirige dans la direction du Midi. A l'heure *thìn* (de 7 à 9 h. du matin), il entre par le côté Est dans la baie de *Mông-dô* (1), en traversant l'archipel de *Nang-kha* (2). Le plus haut sommet de cet archipel est le mont *Ba-la-ma-sang* (3). A l'heure *thân* (de 3 à 5 h du soir), le bateau prend la mer. Le pilote descend dans un canot et se dirige vers Singapour, suivant la direction de *mũi* et de *dinh*. On aperçoit à l'Est un îlot appelé *Lò-xuy-ba-giờ-sờ* (4), et à l'Ouest une pointe de sable appelée également cap de *Lò-xuy-ba-giờ-sờ*.

Le 30 (15 juillet 1863), à l'heure *thìn* (de 7 à 9 h. du matin), en entrant dans l'Océan, on aperçoit à l'Est deux îlots qui sont rapprochés et ont une forme identique ; ils sont appelés en français : Pha-

(1) *Mông-dô* 濛圖.

(2) *Nang-kha* 能哥.

(3) *Ba-la-ma-sang* 玻羅麻牀.

(4) *Lò-xuy-ba-giờ-sờ* 鑪吹巴睺睺.

gia-da, ce qui veut dire « frères ». A l'heure *thân* (de 3 à 5 h. du soir), le bateau prend la direction du Nord-Ouest et passe à côté de l'île **Thiên-sơn** (1). Dans cette île, il y a les monts **Thủy-phân** (2), **A-lac-gia-bà-sa** (3), **Lê-tân-si** (4), **Kha-la** (5) et **Kha-tô** (6). Le bateau prend ensuite la direction du Sud-Est et passe devant un archipel qui comprend les îles **Hữu-mưu** (7), **Trung** (8), **Saint-Nicolas** (9) et **An-lê** (10). Dans la dernière, les Hollandais ont construit, une citadelle appelée citadelle d'An-lê. Ils y ont mis des administrateurs coloniaux pour gouverner le pays. A l'extérieur du port de cette île, il y a un phare. Les habitants, les marchés et les villes ressemblent à ceux du temps de la dynastie des Minh. Le bateau passe ensuite devant le port du Poivre, ainsi appelé parce qu'on y cultive beaucoup de poivriers. Deux montagnes qui setrouvent aux deux extrémités du port se font face. L'entrée du port est large de plus de 100 *trượng*. A l'heure *dâu* (de 5 h. à 7 h. du soir), nous arrivons dans le port de **Song-dê** (11). Ce port est limité au Nord par le territoire du **Khu-ma-si** (12), au Sud par l'ancien territoire de **Gian-lưu-ba-đo-ba**. Au Nord-Ouest de ce port se trouve une montagne très élevée appelée mont **Ba-lang-xa** (13). Au Sud-Est, dans le lointain et au milieu de l'Océan, il y a une île appelée **Ba-len-xe** (14). Le bateau quitte alors ce port et prend la direction *dậu* et *canh*. A partir de 15, en allant au Nord, le bateau passe d'abord devant les caps **Khu-ma-si** et **A-chanh** (15). A cet endroit il y a des peuplades qui pratiquent l'anthropophagie. Puis, on arrive au port de **Malacca** et enfin à l'îlot **To-binh-lang** (16). Prenant la direction de l'Ouest, on passe devant le **Diên-diện** (Birmanie), puis devant l'**A-đột-tan** c'est-à-dire l'Inde.

Le 1<sup>er</sup> du 6<sup>e</sup> mois ( 16 juillet 1863), le bateau quitte le port de **Song-dê** et prend l'Océan Indien. A partir de **Java**, en remontant vers le

(1) **Thiên-sơn** 千山.

(2) **Thủy-phân** 水攀.

(3) **A-lac-gia-bà-sa** 阿勒爺巴沙.

(4) **Lê-tân-si** 嚟曇嘶.

(5) **Kha-la** 柯羅.

(6) **Kha-tô** 哥蘇.

(7) **Hữu-mưu** 有鈕島.

(8) **Trung** 中島.

(9) **St-Nicolas** 青尼姑羅島.

(10) **An-lê** 安嚟島.

(11) **Song-dê** 雙提.

(12) **Khu-ma-si** 樞麻槎.

(13) **Ba-lang-xa** 巴欄車.

(14) **Ba-len-xe** 坡嚟啤.

(15) **Khu-ma-si-liên-a-chanh** 樞麻槎聯阿征.

(16) **To-binh-lang** 溯柄榔.

Nord jusqu'aux deux Indes, orientale et occidentale, on se trouve dans la mer dénommée mer de la Java par les cartes marines européennes. De Song-đề vers l'Ouest, jusqu'à l'île de Ka-da-phi (Guardafui), c'est la mer indienne, qui est comprise entre l'Inde et le Diên-điền (Birmanie) : Inde, c'est-à-dire Hindoustan, et iên, c'est-à-dire Diên-điền (Birmanie). Cet océan est ainsi appelé car il baigne tous les deux pays. A l'heure *thìn* (de 7 à 9 h. du matin), la puissance de la machine diminue ainsi que le feu dans la four. Le vent venant du Sud-Est étant très favorable, on tend les voiles.

Le 2<sup>e</sup> jour ( 17 juillet 1863), le bateau prend la direction de *khôn* ; ce matin là, il pleut.

Le 4 (19 juillet 1863), pendant que nous suivions la direction de *mão*, l'arc-en-ciel apparaît, puis la tempête se fait sentir ; le bateau prend alors la direction de *canh-dậu* ; on aperçoit le cap Kha-chinh.

Le 5 (20 juillet 1863), il pleut ; le bateau ne marche que la nuit et suit la direction de *dậu*. A l'heure *tuât* (de 7 h. à 9 h. du soir), il pleut abondamment.

Le 6 (21 juillet 1863), la pluie cesse ; on tend les voiles et l'on alimente le four de la machine pour continuer son chemin.

Le 7 (22 juillet 1863), il pleut, et le bateau marche à la fois à la machine et à la voile, suivant la direction de *tân* ; à l'Ouest et au loin, on aperçoit le golfe de Bengale. Au commencement de l'heure *thân* (de 3 h. à 5 h. du soir), le vent de l'Est souffle avec force ; on tend toutes les voiles pour filer.

Le 8 (23 juillet 1863), la pluie cesse, le bateau prend la direction de *tân-tuât*. A l'heure *vị* (de 1 h. à 3 h. du soir), on diminue le feu et le bateau marche seulement à la voile.

Le 9 (24 juillet 1863), tantôt le temps est beau, tantôt il pleut ; le bateau marche dans la direction de *canh* et de *dậu*.

Le 10 (25 juillet 1863), il fait beau, et, suivant la direction de *tân-tuât*, le bateau file à la fois à la voile et à la machine. Dans le Nord, on aperçoit l'île de Ceylan. Elle se trouve dans la mer de l'Inde. A l'heure *vị* (de 1 h. à 3 h. du soir), dans le Sud-Est du firmament apparaît un arc-en-ciel.

Le 11 (26 juillet 1863), on aperçoit dans le Nord la pointe de Comorin. A la tombée de la nuit, la pluie est abondante.

Le 12 (27 juillet 1863), à l'heure *tuât* (de 7 h. à 9 h. du soir), au Sud, on passe devant l'île Sa-cô, et, vers le Nord, on aperçoit les îles Maldives. Les Européens prétendent que, jadis, c'était deux îles comprenant plus de 1000 lieues de terrain. Les vents tels que le vent du Sud et celui du Nord-Ouest sont bien faibles et ne soufflent que dans la partie supérieure de l'atmosphère, c'est pourquoi leur action est très



faible. A l'île Sa-cô se trouvent beaucoup de collines de sable. Les habitants appartiennent à la race noire et sont au nombre de deux ou trois cents ; ils appartiennent au peuple de Đò-bà et adorent le Bouddha. Comme moyen de subsistance, ils cultivent la patate et les haricots.

Le 13 (28 juillet 1863), n'ayant pas de vent, on fait fonctionner la machine.

Le 14 (29 juillet 1863), à l'heure *mùi* (de 1 h. à 3 h. du soir), un vent faible vient du Sud-Est ; on tend les voiles, mais la machine continue à fonctionner.

Le 15 (30 juillet 1863), le bateau se dirige dans la direction de *tuât* et de *càn*. A l'heure *thìn* (de 7 h. à 9 h. du matin), on rencontre un bateau de commerce qui va à Zanzibar. Depuis notre embarquement, nous avons navigué un demi mois et nous n'avions encore aperçu aucun navire sur la mer.

Le 16 (31 juillet 1863), le bateau prend la direction du Nord et on aperçoit devant soi le pays de Béloutchistan (1) ; puis, le bateau se dirige au Nord de l'Equateur.

Le 17 (1<sup>er</sup> août 1863), le bateau prend la direction de *càn-hợi*. A l'heure *tị* (de 9 h. à 11 h. du matin), la pluie tombe à verse.

Le 18 (2 août 1863), le vent souffle avec violence, venant de la direction *khôn* ; le bateau file sous l'impulsion du vent et de la machine, suivant la direction du Nord. Dans cette direction on aperçoit l'A-giơ-bi (Arabic). A l'heure *mùi* (de 1 h. à 3 h. du soir), il pleut abondamment, et le bateau continue son chemin, dans la direction de *tị*.

Le 19 (3 août 1863), le vent redouble de force ; les Européens disent que ce pays est à 2° au-dessus de l'Equateur ; il y a toujours du vent et de la pluie. Mais, de mars en août, la pluie cesse et le vent du Sud-Ouest augmente. Du mois d'octobre au mois de février, la pluie est abondante et le vent du Nord-Est augmente de force. Mais ce n'est qu'à partir du cap Guardafui (Afrique) qu'il fait bon. Suivant la direction de *dậu*, le bateau passe devant le pays de Hôi-lang. Ce pays est large d'environ 6° et la mer y est orageuse.

Le 20 (4 août 1863), le vent, de la direction *khôn*, souffle avec plus de violence qu'auparavant. A ce moment, on passe devant le pays de Hôi-lang. Depuis le 18 jusqu'à ce jour la mer a été très mauvaise ; le bateau roule, les buffets, les armoires dans les chambres, ainsi que les objets qui s'y trouvent, sont tous renversés. Tous les Européens qui rentrent par ce bateau ont le mal de mer. Les Européens disent que ce vent vient de l'Afrique. Sur les cartes européennes, le globe terrestre est divisé en deux grands continents : l'ancien continent et

le nouveau continent. Le premier comprend : 1° 1'Asie, située dans l'Orient. C'est là que se trouvent notre Indochine et les autres pays d'Asie ; 2° l'Europe, située à l'Occident ; 3° l'Afrique, située dans le Sud-Ouest du continent. En remontant du cap des Tempêtes, situé au Sud de l'Afrique, et occupé aujourd'hui par les Anglais, on a, au Sud-Est, l'île de Madagascar, et, au Nord-Ouest, l'Afrique. L'Océan y touche presque les chaînes de montagnes, c'est pourquoi, à la pointe, la mer est agitée. Ce pays a une superficie de 116 *lý* environ.

Le 21 (5 août 1863), le bateau prend la direction de *tị* et *qui*. A 5 heures du matin, il passe entre l'île de Xu-cô-tô-ra (Socotora) à l'Est et le cap Kha-da-phi (Guardafui) à l'Ouest. Cette île et le cap appartiennent à un état africain appelé Chô-ma-lý (Somalis). Le vent est alors devenu moins violent.

A 7 h. le bateau prend la direction de *tuât*. Il traverse les îles de An-dôn-cô-ly (1) et de Song-thạch (2). Il y a au Nord une bande de sable. C'est l'entrée du port d'Aden ; la chaleur y est sensiblement forte.

Le 22 (6 août 1863), le vent n'est pas favorable ; le bateau, dont on a plié les voiles, marche avec la seule force de la machine, en prenant la direction de *dâu*.

Le 23 (7 août 1863). Néant.



Le 24 (8 août 1863), à 7 h. du matin, le bateau arrive à Aden et s'y arrête. Quand nous entrâmes dans le port, après qu'on eût élevé un drapeau, on entendit un coup de canon : les marins anglais, gardiens du port, en apercevant le bateau qui se dirigeait vers le port avaient tiré ce coup de canon pour donner le signal à l'intérieur. Le signal une fois donné, des gens montés sur une chaloupe viennent pour conduire le bateau dans le port. Depuis Singapour, jusqu'à Aden, le bateau a fait, pendant 24 jours, plus de 16.890 *lý*. Quand le vent était moins favorable, il ne faisait que 400 à 500 *lý* par jour. Quand le vent était favorable et qu'on employait à la fois les voiles et la machine, le bateau a pu faire plus de 600 à 700 *lý* par jour.

Aden est situé en Arabie. Ce pays est limité au Nord par la Turquie ; au delà d'un golfe, c'est la Perse. Il y a ici une masse immense de sable. On n'y voit guère trace de population. Sur la côté, se dressent des montagnes, formées de rochers et entourées de dunes de sable.

(1) An-dôn-cô-ly 安墩姑瓏.

(2) Song-thạch 雙石.

A l'entrée du port, on voit des montagnes avec des cimes très pointues qui s'élancent dans les airs comme des flammes. Les Anglais sont venus s'y installer il y a plus de 20 ans. Ils y ont construit des dépôts de houille, pour approvisionner les companies de navigation qui desservent l'Extrême-Orient. Par voie de concession à bail, la France y a obtenu une parcelle de terrain pour un dépôt de houille, et elle y a installé un consul.

On compte ordinairement dans le port plusieurs dizaines de navires. Les indigènes, ne voulant pas se soumettre aux Anglais, les guettent souvent dans les passages solitaires pour les tuer. C'est pourquoi les Anglais ont construit une citadelle avec des remparts, des murailles et des batteries de canon, appelée citadelle d'Aden. C'est une position extrêmement sûre. Dans cette citadelle, les montagnes moins élevées sont coupées en tranchées ;celles qui sont plus élevées sont percées de tunnels, pour faire passer les routes. Les tunnels, larges de plus d'un *truong*, hauts de 2 *truong* à peu près, ont une logueur soit de plusieurs dizaines de *truong*, soit de plusieurs *ly*. dans les endroits larges et plats, on a construit des maisons, des hôtels et des magasins pour le commerce. Les commerçants des pays étrangers sont au nombre de 40.000 environ. Quand il s'agit de la population, les Européens comptent non seulement les hommes mais aussi les femmes et les enfants. Les commerçants qui habitent ou qui fréquentent cette ville sont des Birmans, des Persans, des Malais, des Arabes, des Africains et des Européens. On n'y trouve aucun commerçant chinois.

Les routes passant dans les montagnes sont plates et larges, et par conséquent carrossables. Les transports sont faits au moyen de chameaux et d'ânes. La chaleur y est accablante, car il n'y tombe, durant l'année, que quelques petites pluies, et, tous les deux ou trois ans, une pluie plus abondante, mais qui ne dure que quelques heures seulement. Les habitants sont obligés de constituer des réserves ou s'amasse l'eau des pluies. Les Anglais ont choisi eux aussi des endroits situés le long des montagnes, pour y creuser de grands bassins. Ces bassins, de 4 à 5 *truong* de largeur sur quelques *truong* de profondeur, s'étagent, depuis le bas jusqu'au flanc des montagnes, sur un espace de plusieurs centaines de *truong*. Ils sont en maçonnerie. Tout autour, dans les rochers et dans les vallons, des bas-fonds naturels ou artificiels, relié aux bassins, sont préparés pour retenir l'eau. Sur le pourtour, on a construit des parapets en pierres, avec des barrières en fer des deux côtés. Sur les terrains environnants, on a planté des arbres et des arbustes à fleurs, à l'ombre des quels sont placés des tables et des bancs à la disposition des promeneurs. Sous la terre, il y a des

conduites en pierre qui distribuent l'eau partout, pour que les habitants puissent en faire facilement usage. On dit que quand il y a une grande pluie, l'eau qui s'amasse peut servir pendant trois ans. Pendant ce temps règne la sécheresse. Sur le marché, on vend l'eau, contenue dans des sacs en cuir, à raison de deux francs le sac. Au port, on distille au moyen de machines l'eau de la mer pour l'usage des habitants et pour le ravitaillement des bateaux de passage.

Les indigènes, aux cheveux crépus, à la peau noire, portent des chemises courtes, sans manches. Ils habitent par groupes isolés et sont commandés par des chefs indépendants les uns des autres. Les uns, musulmans, adorent Mahomet ; les autres adorent le génie du Serpent. Les animaux du pays sont : le chameau, l'âne, le zébu, le chevreuil, le cheval sauvage, etc.. Les indigènes se nourrissent seulement de maïs, de patates et de pommes de terre. Le pays ne produit pas de riz ni aucune autre céréale. Ceux qui vivent isolés sur le bord de la mer se livrent soit à la pêche, soit au petit commerce ; mais tous sont esclaves des Anglais.

Dès que le bateau fut arrivé, le consul français, M. A-ba-dê-ô (1) vint à bord nous faire une visite. Il se retira quelques instants après.

Le soir, l'interprète Nguyễn-Văn-Trường (2) meurt à la suite d'une maladie ; nous nous adressons, par l'intermédiaire de M. Lý-a-nhi, au consul français pour obtenir un terrain destiné à son enterrement provisoire.

Le 25 (9 août 1863), le consul envoie prier le commandant du bateau de faire préparer un canot en vue de l'enterrement de Nguyễn-Văn-Trường au pied d'une des collines d'Aden.

Les obsèques terminées, les Ti-Lê (3) (agents rituels), Nguyễn-Văn-Chât et Nguyễn-Hoàng (4), portant du thé, de la soie et diverses étoffes, sont dépêchés auprès du consul pour le remercier. Des récompenses en espèces sont distribuées aux soldats et aux ouvriers français qui ont assuré la dernière demeure de notre compagnon Văn-Trường.

Nous trouvons un bateau français en route pour Saigon. Nous profitons de l'occasion pour lui confier trois plis contenant notre journal de voyage jusqu'à l'endroit où nous sommes arrivés. Ces plis sont adressés au Gouverneur par intérim de la Cochinchine, M. Gia (5), qui les fera parvenir au Ministère des Rites et aux mandarins des pro-

(1) A-ba-dê-ô 阿巴低.

(2) Nguyễn-Văn-Trường 阮文長.

(3) 司禮.

(4) 阮文質 - 阮弘.

(5) 海軍副將嘉.

vinces de **Bình-Thuận** et de **Vĩnh-Long**. M. Lý-a-nhi (1), se procure une voiture et nous invite à y monter pour visiter la ville d'Aden (2). Au déclin du jour, nous regagnons notre bateau qui a terminé son approvisionnement de combustibles et qui a achevé d'embarquer les chargements divers.



26 (10 août 1863), le commandant loue deux Arabes pour piloter son navire (chacun reçoit 38 piastres pour le trajet Aden-Suez). A la fin de l'heure *mẹo* (de 5 h. à 7 h. du matin), on allume les feux et nous prenons le large. Direction *dậu* (Ouest). Nous avons, au Sud, le royaume des Somalis (3) ; au Nord, les côtes de l'Arabie (4), dont les collines de terre et de sable mélangés ondulent en longues files.

Heure *thân* (de 3 h. à 5 h. du soir). Nous apercevons à notre gauche deux îlots, dénommés « les Frères ».

Heure *dậu* (de 5 h. à 7 h. du soir). Direction *nhâm*. Nous entrons dans la Mer Rouge (5). A notre droite, c'est le promontoire du détroit de Bab-el-Mandeb (6) ; à notre gauche, le royaume d'Abyssinie (7).

Sur l'îlot Ti-liêm (8), fortifié par les Anglais, s'élève un sémaphore surmonté d'un phare gardé par dix soldats. En y approchant, notre bateau arbore le drapeau tricolore, et nous apercevons, à ce signal, le drapeau britannique que l'on hisse sur le fort. (Lorsque nous abaissons notre pavillon, le pavillon britannique est abaissé à mi-mât, puis élevé et de nouveau abaissé ; on répète trois fois ce geste, jusqu'à ce que notre pavillon ait été définitivement descendu ; c'est le salut usité en mer pour saluer un bateau de guerre).

27 (11 août 1863), heures *sửu* (de 1 h. à 3 h. du matin). Au passage, nous apercevons à notre gauche une grande agglomération, c'est Moka (9), où affluent les Arabes. Là se vend un café renommé, dont le prix, comparé à celui des autres marchés, est modéré.

Heure *mẹo* (de 5 h. à 7 h. du matin). En mer, nous apercevons, à gauche, les îles Lẻ-biên-kẻ-riẻn (10). (Elles sont au nombre de trois).

(1) 李阿喃.

(2) 阿頓.

(3) 孺模釐.

(4) 阿喲陂.

(5) 赤海.

(6) 巴編芒嶼.

(7) 阿嚙訾尼.

(8) 吡嚙.

(9) 喋哥.

(10) 喋編嚙嚙.

La température est extrêmement chaude, tempérée seulement par le vent Nord-Ouest.

Heure *mùi* (de 1 h. à 3 h. du soir). Direction de *càn-hợi*. A notre droite sont les îles Lê-ba-dê (1). (Il y en a en tout huit, d'inégale et endue).

Heure *thân* (de 3 h. à 5 h. du soir). — A notre gauche est le royaume Opi (Afrique), on remarque les îles Lê-biên-chi-ra (2).

28 (12 août 1863). Direction *hợi*. Vent contraire.

29 (13 août 1863). Vent N.-O. Le navire marche à la vapeur et à la voile.

Heure *ngọ* (de 11 h. à 1 h. après midi). Nous remarquons qu'ici l'ombre se projette vers le Nord. Heure *dậu* (de 5 h. à 7 h. du matin). A l'Est, se dresse le mont Xu-ba-gia (3), tandis qu'à l'Ouest s'étend le port de Djedda (4). (Ce port se trouve en Arabie; plus loin en remontant environ une dizaine de *lý* vers le Nord, on arrive à la Mecque (5), vine mahommétane. C'est là qu'est la tombe de Mahomet (6).

1<sup>er</sup> du 7<sup>e</sup> mois (14 août 1863). Direction *nhâm*. Heure *thìn* (de 7 h. à 9 h. du matin), nous dépassons le tropique du Cancer. (Il y a un tropique dans l'hémisphère boréal et un dans l'hémisphère austral, correspondent à 23° et demi.) La chaleur diminue quelque peu. On enlève les bagages, chargements officiels ou privés, pour le pesage; puis on marque au dehors le poids, la qualité, officiels ou privés, etc.. (Le train ne peut emporter qu'un nombre limité de bagages; la taxe est fixée par le poids; il est donc utile de connaître le barème; quand à savoir pourquoi on inscrit la qualité de l'objet officiel ou privé, c'est pour pouvoir les reconnaître plus aisément. Quand on voyage sur terre, il faut prendre d'avance ces précautions).

Heure *dậu* (de 5 h. à 7 h. du soir). Nous sommes en Egypte (Afrique). Remarqué à l'Ouest l'île Thính-duyên (7).

2 (15 août 1863). (C'est le 15<sup>e</sup> jour du 8<sup>e</sup> mois du calendrier français). Heure *dần* (de 3 h. à 5 h. du matin). A l'Est, est l'île Đê-đi-let (8) (Egypte). On y a installé un phare. Aujourd'hui, c'est la fête du chef de l'Etat français. (Coïncidant avec la fête de la Mère des Chrétiens; le chef de l'Etat français avait reçu le baptême ce jour-là, c'est pourquoi on solennise la fête). Le matin; le drapeau flotte sur

(1) 黎巴低.

(2) 唎喘支唎.

(3) 嚙巴家.

(4) 嘶多.

(5) 羅嚙.

(6) 麻呼噉

(7) 聽綠.

(8) 低唎嚙.

le mât de l'avant. A l'arrière du bateau, officiers et soldats sont en costume de fête. Sur l'étage supérieur, une tente est dressée ; on y élève un autel sur lequel on place des images religieuses. L'aumônier célèbre les cérémonies auxquelles assiste l'équipage entier. A l'heure *thân* (de 3 h. à 5 h. du soir, on nous invite au festin. (Sur l'étage supérieur est installée une table longue, sur laquelle sont placés les aliments, du pain, du vin, des fruits ; nous trois et le commandant du navire sommes placés au milieu de la table, faisant vis-à-vis à quelques commandants et colonels en partance pour France. Le personnel du bateau, les voyageurs prennent place ensuite. Nous sommes en tout vingt-trois ; on invite aussi notre suite de subalternes à boire du vin).

Heure *dàu* (de 5 h. à 7 h. du soir). Nous passons à côté des (îles Frères ». (De loin elles ressemblent à la terrasse d'une maison en pierre).

3 (16 août 1863). Heure Su'u (de 1 h. à 3 h. du matin). Direction Est. Nous passons à côté du port Akabah (1). (Ce port se trouve en Arabie. Largeur, environ 60 *lý* ; longueur, 120 *lý* ; il se prolonge par un cours d'eau en Judée (2), pays célèbre par la ville de Betléem (3), où Jésus (4) naquit, et par la ville de Gia-lem (5) (Jérusalem), où Jésus ressuscita. La Judée fait actuellement partie de l'Empire turc).

Nous entrons dans le port de Duy-ban (6). Il est limité à l'Ouest par l'Egypte, à l'Est par la Turquie. Largeur, plus de 60 *lý* ; longueur, environ 120 *lý*. A l'Ouest, est l'île Duy-ban. Les Egyptiens y ont installé un phare. Une montagne d'une hauteur considérable domine le pays, c'est le mont Sinaï (7) (Les récits européens racontent que, 5.000 ans avant l'époque actuelle, un homme de Judée, Moïse (8), gravissant la montagne, trouva à la cîme les « dix commandements » gravés sur pierre ; il les enseigna à ses disciples. Ce sont les dix commandements que pratiquent les fidèles de la religion de Jésus (9).

Heure *dàu* (de 5 h. à 7 h. du soir). Nous remarquons l'île La-bàc-la-na (10), sur laquelle les Egyptiens ont installé un phare. Depuis le port de Duy-ban jusqu'ici, les côtes sont hérissées de montagnes tout à fait dénudées où ne pousse aucune plante.

(1) 阿哥婆.

(2) 樞瑤.

(3) 督梨庵.

(4) 彝游.

(5) 嘉嚟.

(6) 維盤.

(7) 訾那伊.

(8) 模衣兢.

(9) 那蘇.

(10) 羅帕羅耶.

4 (17 août 1863). Heure *sûu* (de 1 h. à 3 h. du matin). Nous entrons dans le port de Suez, distant d'Aden de plus de 4.641 *lý*, 69 *trưong*, soit 7 jours de traversée. Il est situé en Egypte, ayant, au Sud-Est, l'Asie et, au Nord-Ouest, la Méditerranée ; largeur, environ 10 *lý*. Il est environné d'une cercle de hauteurs rocailleuses; on y voit à toute heure au moins une dizaine de navires de différentes nations. Les aborigènes ont construit de petits vapeurs pour débarquer les pasagers et les marchandises, et de petits voiliers d'une forme singulière, qui ont la poupe en pointe et la proue coupée par un plan horizontal, le mât de l'avant élevée tandis que celui de l'arrière se projette en avant.

Dans la ville pullulent des établissements de commerce, boutiques indigènes ou anglaises. Population, de 4 à 5 000 hommes. Pas de sources saines ; on fait venir l'eau du Nil au moyen du chemin de fer. (Ce fleuve prend sa source dans les grandes montagnes du désert africain ; il coule dans une direction Nord-Ouest, et traverse l'Egypte pour se jeter dans la Méditerranée).

Heure *tì* (de 9 h. à 11 h. du matin). Le gouverneur de Suez(1) et le consul français de cette ville, M, E-vê-gia (2), nous rendent visite; ils se font les interprètes des sentiments de S. E. le Pacha (3), nous invitant à venir le voir. Très perplexes, nous prétextons que nous devons d'abord en conférer avec le consul d'Alexandrie. (M. Lý-a-nhi, qui avait télégraphié audit consul, reçut pour réponse que ce dernier s'apprêtait à venir).

Le gouverneur et le consul sortirent,

Suez et Alexandrie ont des consuls français ; les pouvoirs du dernier sont plus étendus. Le Pacha est un haut fonctionnaire nommé par la Turquie, et remplissant les fonctions de vice-roi en Egypte, colonie turque. Pour aller de la Mer Rouge à la Méditerranée, on doit emprunter la voie d'Egypte ; le pays a depuis longtemps d'excellentes relations avec la France. A une des questions que nous posâmes pour nous renseigner, le consul français nous répondit que partout où notre ambassade passerait en territoire égyptien, les Egyptiens prendraient à leur charge les frais de déplacements, voiture, logement, ainsi que la nourriture, sans en jamais demander le remboursement à la France).

Heure *ngô* (de 11 h. à 1 h. du soir). On commence à débarquer les bagages.

(1) 樞 噶.

(2) 繁 噶 加

(3) 巴 沙.



Heure *thân* (de 3 h. à 5 h. du soir). Les autorités de la ville ordonnent le transport par avance des bagages par voie de chemin de fer. Ce jour-là nous avons pris une certaine quantité de sapèques en argent et de barres d'argent, du thé, de la soie et diverses étoffes pour les offrir au commandant du bateau, à ses hommes, aux matelots, aux cuisiniers, etc.

A l'entrée du port de Suez, M. Lý-a-nhi nous a conseillé à plusieurs reprises de faire passer les soldats et les gradés de notre suite par un bain de vapeur, et il a recommandé au médecin français de leur remettre des médicaments contre la gale et contre les poux, car, a-t-il dit, lorsque nous descendrons à terre, vous serez exposés au regard des étrangers ; il importe que votre suite soit propre. Lors du débarquement des chargements, il nous a encore prévenu que pendant notre voyage à terre l'Etat français pourvoirait à nos besoins ; il est bon de laisser dans le bateau la provision de riz nécessaire pour le retour. Nous passons en revue les diverses séries de sucre en poudre que nous avons fait acheter à Thừa-Thiên (1) ; nous comptons 50 sacs. Comme il est assez noir et grossier, nous expliquons à M. Lý-a-nhi que ces sucres sont destinés à l'usage des soldats. En même temps, nous faisons débarquer 22 *vuông* (2) de riz, provision suffisante pour nourrir notre suite pendant la traversée de la Méditerranée. Le riz qui reste et le sucre sont confités au bateau.

5 (18 août 1863). Heure *thân* (de 3 h. à 5 h. du soir). La chaloupe du consul de Suez portant aussi le vice-consul d'Alexandrie (3), M. A-lôi-nhi-y (4), accoste au bateau. On nous invite à y descendre pour aller à terre. Sur les ordres du commandant, les troupes se rangent sur les vergues et poussent par cinq fois le cri : « Vive l'Empereur ! » (sic) (5) « L'Empereur » est le titre du souverain français ; « vive » est un souhait de longévité, de bonheur, usité par les troupes européennes lorsqu'elles acclament).

Sur le mât central, on arbore le pavillon de l'ambassade. A l'approche de la terre, M. Lý-a-nhi nous prévient que, le voyage de l'ambassade étant connu, les villes où nous passerons, depuis Suez jusqu'en Europe, nous saluerons par des salves de coups de canon ; il convient de leur répondre en arborant le pavillon de l'ambassade. « Nous n'avons actuellement, lui répondîmes-nous, que le drapeau

(1) 承天.

(2) 方 Le *vuông* est une mesure de 30 *bát*. Le *bát* est le poids de la ration journalière de riz distribuée aux soldats.

(3) 亞梨膝達.

(4) 噶嚙你伊.

(5) 韋坡磨肥儲.

national. » Après l'avoir examiné, M. Lý-a-nhi nous fit part de ses appréhensions au sujet de ce drapeau, que l'on pouvait de loin confondre avec celui de l'Etat égyptien (1) ; il nous conseilla d'y apposer des caractères nationaux (chinois). Après quelques échanges de vue, nous faisons broder avec de la soie rouge, les quatre caractères *Đại-Nam-Khâm-Sứ* (2), (Ambassade impériale du *Đại-Nam*), que nous appliquons sur les deux faces du pavillon. Sur l'avant du bateau, flotte le drapeau égyptien. (Drapeau rouge, avec, au centre, un croissant et une étoile blancs).

Nous arrivons au débarcadère. Le gouverneur de la ville, au seuil d'un hôtel préparé spécialement pour l'ambassade, nous attend. Après nous avoir installé, il nous dit qu'une telle réception devrait être saluée par des salves, mais, vu l'heure avancée, il demande à remettre ces honneurs au lendemain. Nous recevons la visite de l'attaché naval français (officier à trois galons).

Matinée du 6 (19 août 1863). Nous offrons au gouverneur et à l'attaché naval du thé, de la soie et divers tissus ; des *ngân-tiền* (sapèques en argent) firent distribués à l'interprète égyptien, au chef d'hôtel et à ses boys.

Heure *mẹo* (de 5 h. à 7 h. du matin). Les autorités de la ville ont arrangé un train spécial pour l'ambassade. Tous, nous quittons l'hôtel ; une petite musique joue.

MM. Lý-a-nhi et, A-lôi-nhi-y, nous accompagnent ; nous montons dans le train ; 19 coups de canon se font entendre ; entre les heures *thìn* et *tị* (vers 9 h. du matin), on allume les feux ; le train part.

(La locomotive, inventée en Europe, est construite dans des usines. Dans la partie antérieure, il y a la chaudière, de la houille, de l'eau, ainsi que la machine, derrière laquelle se tient le mécanicien. Elle peut traîner depuis dix jusqu'à soixante-sept wagons, qui sont soutenus chacun par quatre roues. Le train comprend trois classes ; la dernière est utilisée pour le transport des marchandises ; la deuxième pour les voyageurs ordinaires ; la première pour les personnages honorables. Le wagon spécial mis à notre disposition est spacieux ; le dossier des fauteuils est recouvert de tapisseries ; les ouvertures sont munies de vitres. Dans l'intérieur, on a installé des fauteuils, des tables, etc.. . C'est la voiture du vice-roi d'Egypte. Le chemin sur lequel court le train a une largeur d'environ *5 trượng*. Lors de la construction de la voie ferrée, les cavités ont été comblées, les hauteurs aplanies ; une grande montagne barre-t-elle la route, on la perce ; si on rencontre un cours d'eau, on

(1) 伊 孛.

(2) 大南 欽使.

y jette un pont en fer ou en pierres. Ces procédés sont employés sur tous les chemins de fer, depuis l’Egypte jusqu’en Europe. On a ensuite posé sur la route des rails, qui sont deux barres de fer enserrant les roues du train ; les rails sont uniques pour une petite voie, doubles et même triples suivant la largeur de celle-ci. A chaque distance de 35 *lý*, quelquefois d’une dizaine de *lý* seulement, on installe un poste. Le jour, on y plante un drapeau ; la nuit, on y allume une lanterne. Lorsque le train approche du poste et qu’on aperçoit le gardien debout tenant un drapeau enroulé ou bien une lanterne à verres rouges, c’est le signal qu’on peut continuer la route ; si on voit comme indication un drapeau déployé ou une lanterne de couleur blanche, on comprend qu’un autre train arrive et on prend les précautions pour l’éviter à temps. Quand un train s’apprête à partir, on note l’heure exacte du départ pour en prévenir par télégramme les gardiens des postes. A l’approche d’un pont ou d’un tunnel, on fait jouer le sifflet. Les voyageurs éprouvent un véritable plaisir quand la vitesse atteint 200 *lý* environ par heure).

Milieu de l’heure *ngø* (midi.). Nous arrivons au Caire (1), capitale de l’Egypte ; en deux heures, le train a couvert plus de 210 *lý* , (Pendant le voyage, à chaque halte, tandis que le train fait provision de combustible et d’eau, nous buvons du thé).

En sortant de Suez, la route est sablonneuse et rocailleuse. On aperçoit à peine la fumée de quelques foyers. Lorsque le train est à une distance d’une dizaine de *lý* de la capitale, et à mesure que nous y approchons, on constate que les hameaux ou villages se font de plus en plus denses ; parfois nous apercevons des marchés et de grandes agglomérations. Sur la route, les arbres donnent une ombre fraîche. Le roi d’Egypte envoie son chambellan (2), M. Ahmed (3), nous recevoir et nous installer dans un de ses hôtels, appelé Mông-xa-phi-a-la-nê (4). Dans la soirée, le consul français d’Alexandrie, M. Ta-sø-từ (5), qui est allé avec M. Lý-a-nhi rendre visite au chef de l’Etat égyptien, nous rapporte que ce dernier serait heureux de nous voir. « Le bateau qui doit amener l’ambassade en Europe, aurait-il dit, n’étant pas arrivé encore, je prie les envoyés impériaux d’accepter pour leur court séjour l’hôtel qui a été mis à leur disposition ».

(1) 檣城.

(2) 杉巴凌.

(3) 阿嚙.

(4) 蒙車亞羅泥.

(5) 些叻詞.

Cet hôtel, bâtiment à quatre étages, élevé et large, est entouré de murailles. Dans ses alentours, on entretient des jardins d'agrément. Le mobilier, les rideaux, les tentures, sont très beaux, propres et parfaitement agencés. (Les rideaux, moustiquaires, oreillers, couvertures, sont en brocart et en satin. Les couteaux, fourchettes, services à thé ou à alcool, etc., sont en or ou en argent. On a mis à la disposition de notre suite des meubles dorés ou argentés, des tasses, assiettes, etc. ; tous ces objets appartiennent à l'Etat égyptien).

Le chambellan revint nous voir plusieurs fois ; nos relations sont excellentes.

7 (20 août 1863). M. Lý-a-nhi, le consul et le vice-consul, le chambellan, nous invitent à monter en voiture, habillés de notre costume de tour, pour rendre visite au chef de l'Etat égyptien. La voiture arrive au Nil. Un chambellan, montant une chaloupe, nous attend pour la traversée du fleuve. Nous arrivons au palais du chef de l'Etat. Celui-ci a 32 ans. Le palais est situé sur un îlot et s'appelle A-rê-lô-xi-dê (1). S. E. le Pacha, debout sur le seuil de la porte, lève la main pour nous saluer ; nous répondons à son salut par une inclination de tête, en courbant le dos (2).

Les sièges sont des sortes de tables longues (Tous sont placés du côté de l'Orient ; quant à nous, nous sommes placés plus à l'Est ; un tapis nous sépare du Pacha, assis sur un siège posé sur un tapis jaune.) Son Excellence demande d'abord de nos nouvelles personnelles, puis, joignant les mains, il s'informe de la santé de Sa Majesté l'Empereur du Đai-Nam (3). M. Lý-a-nhi se lève pour traduire, nous nous levons ainsi que S. E. le Pacha. Nous lui répondons que Notre Auguste Empereur est en bonne santé. Nous nous rasseyons, on fume, on boit du thé.

Après quelques moments d'entretien, faisant deux inclinations comme au début, nous prenons congé de Son Excellence, qui se lève, nous salue comme auparavant, et nous accompagne jusqu'à la porte.

M. Ahmed nous invite à visiter le palais du Nil. (Il s'appelle ainsi parce qu'il se trouve près du fleuve. C'est une ancienne résidence du Pacha). Dans la soirée, nous allons contempler le nouveau palais Du-mu-xà (4) (C'est une des résidences du Pacha). Comme le palais du Nil, c'est un édifice superbe, haut, bien proportionné. Les appartements des deux bâtiments sont embellis avec des pierres et des étoffes

(1) 哥 叻 噠 梨 訾 提.

(2) 揖.

(3) 大 南 皇 帝.

(4) 俞 繆 蛇.

précieuses. Dans le nouveau palais, nous avons remarqué trois lits en argent que M. Ahmed estime à 30.000 *quan* (1) chacun ; sur les rideaux et le ciel du lit on a mis comme ornement la couronne d'or du Pacha.

L'Egypte, mesurée du Sud au Nord, a une longueur de plus de 1.500 *lý* ; de l'Est à l'Ouest, une largeur de plus de 1360 *lý*. C'est un grand état du continent africain, gouverné pendant 3 à 4.000 ans par un souverain indépendant, jusqu'au jour où il tomba sous la domination de l'Empire Tu-du-cô (2) (Turquie). Il a été occupé pendant quatre ans par les troupes françaises. Méhémet-Ali (3), ancêtre du souverain actuel, qui avait fait ses études militaires en Turquie et avait obtenu un grade d'officier de cavalerie, combattit les envahisseurs. Par suite de ses affaires intérieures, la France retira ses troupes. Méhémet-Ali en profita pour s'établir en maître. Comme les Français ne revinrent pas, il sollicita de la Turquie l'investiture du titre de Pacha, et l'Egypte devint un pays tributaire de la Turquie. Il s'est écoulé, depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui, 1<sup>er</sup> année de Út-ma-ân (4) (Ismaïl), 61 ans, pendant lesquels quatre pachas se sont transmis le pouvoir. L'Egypte compte 22 villes administrées chacune par un gouverneur, et visitées chaque année par le chef de l'Etat. Quatre ou cinq palais s'élèvent aux bords du Nil, qui entoure Le Caire, ville la plus peuplée. Dans les autres villes, il y a environ huit autres palais dont l'entrée et la visite sont permises à tout le monde. Sur une dizaine de *lý* en descendant le fleuve, s'échelonnent les boutiques et établissements de commerce égyptiens. (Ce sont des maisons de 4 à 5 étages). Les voitures vont et viennent dans les rues comme la navette sur un métier de tisserand. La nuit, les chants, les cris, les sifflements des flûtes se mêlent aux tamtams assourdissants et remplissent la ville de bruits. Français, Anglais, Italiens, s'y sont établis pour faire le commerce.

Le Pacha et son entourage s'habillent à l'européenne. Le costume traditionnel se compose d'une robe à amples manches dont les parties de devant et de derrière sont cousues ensemble et ne se séparent au bas que sur une longueur de quelques *thôn* (5), et le pantalon, un large morceau de toile ou de soie, descendant jusqu'aux genoux puis se séparant en deux pour envelopper les jambes et s'enfoncer ensuite dans les chaussettes ; les chaussures sont de couleur rouge. Les

(1) *Quan*, ligature de 600 sapèques en zinc.

(2) 須油姑.

(3) 糜薩噯亞釐.

(4) 沙磨印.

(5) 寸 Le *thôn* est la dixième du *thưóc*, lequel vaut 0 m. 40.

femmes s'habillent avec une tunique et un sarrau ; leur menton est tatoué de dessins de couleur verte ressemblant à une barbe ; elles ont l'avant-bras tatoué, les ongles teints de vermillon et elles portent toujours des chaussures ; lorsqu'elles sortent, elles se couvrent d'une longue robe entoile ou en soie couvrant le corps jusqu'aux pieds ; elles suspendent au front un tube en or, en argent ou en cuivre, gros comme l'auriculaire et descendant sur le nez ; une longue bande de soie, large de 4 à 5 *thôn*, attachée par un bout à ce tube, descend jusqu'aux genoux. Tout le monde porte une coiffure en laine ou en soie. (Derrière cette coiffure, qui est ronde, on suspend un paquet de fils de soie noire, longs d'environ 3 *thôn*. Pour les gens du peuple ces fils sont en coton blanc).

L'écriture égyptienne se compose de dessins en forme de vers, d'oiseaux, d'animaux, etc., et s'écrit de droite à gauche. Un certain nombre d'indigènes écrivent en français ou en arabe. (Les lettres arabes ressemblent à des dessins de brins d'herbes,).

Lorsqu'on reçoit un étranger honorable, on courbe le dos en perçant la main au cœur puis au front ; les serviteurs croisent les bras en signe de respect ; s'ils ont à offrir quelque chose, ils s'agenouillent ; deux amis qui se rencontrent se touchent du nez pour se témoigner leur mutuelle affection.

On se marie très jeune, à partir de 10 ans. Les fiancés, en beaux habits, se dirigent vers la mosquée, accompagnés de musique. La cérémonie terminée, ils parcourent la ville. Après ces rites, garçons et filles deviennent majeurs. Les notes approchent : les mariés, accompagnés de musique, se dirigent vers le Nil pour accomplir les ablutions ; c'est là une importante cérémonie.

On fume une pipe appelée *xuy-bút* (1) (chibouque). (Pipe ronde, d'un contour d'environ 2 *thôn* ; longueur, 3 *xích* (2) ; le fourneau est en marbre jaune ; la partie extérieure est recouverte artistement de fils (l'or et est parfois incrustée de pierres précieuses ; la pipe peut coûter alors jusqu'à plusieurs milliers de *quan*. Il y a la pipe à eau, appelée *na-ro-ghi-lê* (3) (narghileh) ; le corps est en cristal ; le tube, flexible, est en cuivre très mince entouré de fils artistement, de la grosseur de l'index, et d'une longueur d'environ un *trượng* ; il est enroulé sur lui-même comme le corps d'un serpent, et fait un plus ou moins grand nombre de tours selon que l'on veut fumer de près ou de loin. Dans ce pays, le café est très estimé ; on le verse dans de petites

(1) 吹簫.

(2) Le *xích* 尺 est le mètre annamite ; environ om. 40.

(3) 那 唎 箕 黎.

tasses dont la soucoupe est fabriquée avec des fils d'or et d'argent. On en sert à l'invité une tasse après le repas.

La religion est la religion mahométane. On remarque ici un grand nombre de minarets, où l'on rend un culte à Mahomet. Le ministre de la religion s'appelle iman. (Il y a aussi des imans aveugles, qui accomplissent les cérémonies funèbres). Dans quelque pays qu'il se trouve, cinq fois par jour, le mahométan se prosterne à terre dans la direction de l'Orient, pour réciter les prières. (Le tombeau de Mahomet se trouvant à la Mecque, ville située à l'Est de l'Egypte, on se tourne dans la direction de l'Orient pour accomplir ces cérémonies, pendant lesquelles on doit en outre se laver la figure avec de l'eau, ou, à défaut, avec du sable). Le chef de l'Etat a une maison de culte particulière ; il s'y rend trois fois par jour. La religion défend de manger de la chair de porc, de boire du vin, aussi personne ici ne se sert de porc ni d'alcool.

Pour les enterrements, peu de temps après la mort d'un Egyptien, on le met en bière. On procède au préalable à l'embaumement du corps, ce qui consiste à y introduire des parfums après en avoir extrait les viscères, les yeux, le cerveau, les organes internes, etc. On le garde dans la maison pendant cinq ou six jours. On invite l'iman à venir prier pour le salut de l'âme. Les hommes et les femmes en deuil se teignent les avant-bras et les pieds avec de l'indigo ; dans leurs demeures, les rideaux sont tournés à l'envers. Pendant l'enterrement, c'est l'iman qui ouvre le cortège, les parents en pleurs le suivent ; les obsèques terminées, on prend un repas sur la tombe ; pas de sacrifices rituels ; chacun retourne chez soi, tandis que l'iman reste, pour chasser, dit-on, les deux esprits Ki-mông-ki qui pèsent les actions de l'homme durant sa vie. Il revient ensuite le raconter aux parents du mort et recevoir d'eux de larges honoraires.

Il y a aussi des Egyptiens chrétiens ; ils élèvent des édifices de culte particuliers ; les chrétiens remarquables par leurs talents, leur adresse, sont employés par l'Etat.

Le climat est très chaud ; une petite pluie tous les 2 ou 3 ans ; on se sert pour boire et se laver de l'eau du Nil. Des machines et des canaux amènent l'eau dans les centres, de plusieurs milliers de *ly* de distance ; aussi, on n'en manque jamais.

Les rives du fleuve, transformées en champs de blé, de riz, de melons, de cotonniers, ou en vergers, s'étendent à perte de vue. Les plantations de cotonniers sont les plus importantes. Depuis deux ou trois ans, le Pacha ordonne au peuple de planter des cotonniers. Les pays de l'Europe où l'on emploie beaucoup de coton l'important de l'Egypte, dont le commerce en ce genre de produits atteint 200.000.000 de *quan*, et l'impôt perçu plus de 40.000.000.

La population totale est d'environ 4.000.000 ; celle du Caire de 400.000 ; l'armée active compte 40.000 hommes ; en cas de guerre, on lève une armée de 200.000 hommes.

Nous allons visiter le Musée (1). En chemin, nous rencontrons le Pacha se rendant à la Mosquée. Un cavalier armé d'un sabre ouvre le cortège, quatre fantassins assurent le service d'ordre, dix cavaliers précèdent la voiture de Son Excellence, qui est accompagné par un fonctionnaire. Nous nous soulevâmes dans notre voiture, joignant les mains, pour saluer S. E. le Pacha qui répondit en se levant et joignant les mains. Nous arrivons au Musée. C'est un édifice comprenant dix salles. On y dépose des statues, des ossements humains, des arcs, des tablettes (ou médaillons), des haches, etc., renfermés dans des vitrines ou suspendus aux murailles ; tout cela ne ressemble guère à ce dont se servent aujourd'hui les Egyptiens.

L'Egypte, nous dit M. Ahmed, était un état puissant et prospère ; de violentes inondations submergèrent une moitié des terres, qui devinrent d'immenses espaces de sable. Des recherches opérées aux emplacements des anciennes villes ont mis à découvert ces antiquités. L'Etat les a conservées précieusement pour ne pas perdre les témoins de son premier âge. Dans la salle principale, sont placées des vitrines contenant des parures, bracelets, colliers, épingles de cheveux, boucles d'oreilles ; plusieurs sont en pierres précieuses, vertes ou jaunes ; il y a un petit navire en or avec franges. On nous explique que ces bijoux ont été trouvés dans un monument funéraire ; les inscriptions qu'ils portent permettent de fixer leur date, qui remonte à 4.500 ans avant l'époque actuelle ; ils ont été enterrés dans le mausolée d'une reine d'Egypte.

M. Ta-sa-tür nous fait ses adieux pour retourner à son consulat d'Alexandria.

9 (22 août 1863). Nous continuons la visite du Caire. Du sommet d'un mamelon, on contemple le Nil qui entoure la ville, les boutiques et les marchés qui s'échelonnent sur les deux rives du fleuve. Le Caire est défendu des quatre côtés par des canons.

Au milieu de la ville s'élève une mosquée d'une largeur de 7 à 8 *truong*. Au centre, on remarque une maison ronde, recouverte de vitres en guise de tuiles, et surmontée d'un dôme haut de plus de 5 *truong* ; cet édifice est prolongé par deux séries de bâtiments formant un croissant, et terminés par deux appentis qui sont des constructions de pierre, surmontés de deux petites flèches. Pour entrer dans la mosquée, il faut porter des chaussures rouges ; nous nous



conformons aux recommandations de M. Ahmed ; les deux Tham-Biên du consulat (chandeliers-interprètes) et nous, changeons nos chaussures contre des souliers de couleur rouge ; M. Ahmed et sa suite enlèvent leurs souliers. On se lave (rite mulsulman) à la fontaine située au milieu de la tour. Les linteaux des portes, les colonnes adossées aux murs sont en marbre blanc à veines rouges. Le sol de la tour ainsi que le perron de la tour sont couverts de marbre blanc bien poli. Autour des murs, on a bâti plusieurs gradins bordés d'une balustrade dorée, et éclairés par plus de dix mille lampes en verre. Dans la partie principale et élevée de la mosquée, se trouve le siège spécial du Pacha, recouvert de tapis et de beaux tissus précieux. L'angle Sud-Ouest de l'édifice est paré d'objets d'ornementation et tendu de rideaux et de tapisseries qui dérobent à la vue la bière de Méhémet-Ali (ancien roi d'Egypte). La mosquée est fréquentée le jour et la nuit par les fidèles qui viennent prier.

Nous reprenons nos chaussures après avoir franchi le seuil de la porte. Nous entrons dans l'établissement où les enfants du chef de l'Etat égyptien font leurs études ; les garçons prennent le titre de pacha. Le précepteur, un Français, M. Lạc-kì-lê (1), conduit les trois princes nous voir. (Le premier a 11 ans, les deux autres 10 ans). On nous invite à visiter le palais, et l'on nous sert du thé. Nous apprenons que Leurs Altesses ont encore deux professeurs, un Egyptien et un Arabe. L'instruction comprend l'étude de la langue maternelle, le français et l'arabe ; il faut qu'ils puissent, en parlant ou en écrivant un mot, traduire ce mot en ces trois langues. On choisit de jeunes enfants, à peu près du même âge que Leurs Altesses, fils de divers fonctionnaires, depuis les hauts mandarins jusqu'aux pages, pour suivre les tours des jeunes princes et les aider à s'intéresser à leurs études.

Nous sortons de la salle pour monter à l'étage et, de là, contempler la ville. A une distance d'une dizaine de lý du Nil, trois pics surgissent au milieu de la plaine. Ce sont, nous dit-on, les tombeaux des anciens rois d'Egypte ; ils ont été construits avec des pierres choisies et ont une hauteur moyenne de 370 xích et une largeur encore plus considérable. Il a fallu 120.000 hommes, travaillant pendant 20 ans, pour terminer ces ouvrages qui datent de plus de 1.000 ans. Ces pyramides sont une des sept merveilles du monde citées par les livres européens.

Les livres européens citent sept « merveilles du monde » :

1<sup>o</sup> - Dans un port de l'Asie mineure (dépendance actuelle de la Turquie), pays qui fait face à Ka-lê-cô (2) ou Cu-sách (3) (Grèce), il

(1) 勒箕黎.

(2) 噶梨姑.

ᠠᠨᠤᠯᠤᠰ ᠤᠯᠤᠰ

y avait dans l'antiquité une grande statue en cuivre, d'une hauteur et d'une grandeur extraordinaires, et d'un poids inconnu. Cette statue représentait un homme enjambant les deux rives d'une baie, et les bateaux circulaient sous ses jambes ; un tremblement de terre précipitale colosse dans le port. Des plongeurs recueillirent les débris de la statue, et il fallut pour les transporter 72 chameaux.

2° — Mò-do-lê-âm (1) (Mausoléum), roi d'A-di-mi-nê (2) (Asie-Mineure), étant mort la reine Kê-t-xi-a (3), qui le pleurait sans cesse, lui fit élever un immense monument funèbre en pierres. Le contour mesurait 127 *xích* ; la hauteur, 27 ; la largeur, 21. Le corps du défunt était déposé dans un souterrain. Quand la reine pleurait son époux, elle descendait dans le labyrinthe, et prenant un os réduit en poudre elle le buvait dans de l'eau.

3° — Les jardins suspendus de Ba-bi-luân (4) (Babylone), faisant actuellement partie du royaume de Bê-ra-xa (5) (Perse). Des charpentes de bois assemblées supportaient une couche de terre et de pierre formant un jardin suspendu en l'air et relié à quatre colonnes de pierres au moyen de câbles en fer. Ce jardin était large de plusieurs *lý* ; on y trouvait des maisons de plaisance, des montagnes factices, des pièces d'eau, etc., ainsi que toutes sortes d'animaux, depuis les vers jusqu'aux oiseaux et aux quadrupèdes, toutes sortes de végétaux, depuis les herbes jusqu'aux plus grands arbres ; les matériaux, qui entraient dans la composition de ce jardin étaient de toutes sortes.

4° — La ville de Ba-bi-luân (Babylone). Les murailles étaient hautes de 50 *trưong* ; la largeur de la ville dépassait 2.780 *lý*.

5° — Le temple de ði-a-na (6,) (Diane), à E-phê-do (7) (Ephèse), actuellement dans l'Empire turc. Ce temple était superbe, long de 329 *xích*, large de 570, haut de 54. Les charpentes, les colonnes, les toits, étaient reconverts de marbre ; il avait fallu pour le construire 66 ans.

6° — La statue de Du-bi-tê (8) (Jupiter), à O-liêm (9) (Olympie), vine située en Lê-cô (10) (Grèce). Statue en ivoire, haute de 47 *xích*.

(1) 謨由梨雍.

(2) 阿夷美呢.

(3) 嚙訾阿.

(4) 巴破嚙.

(5) 破喙啤.

(6) 嚙阿那.

(7) 啤批由.

(8) 游破啤.

(9) 鳩鑣.

(10) 潔姑.

7° – Enfin les trois pyramides d’Egypte, dont il est question ci-dessus).

10 (23 août 1863). Nous visitons l’Ecole professionnelle. Dans la première usine, nous remarquons plus de 200 individus travaillant à la fonderie des canons, à la forge des armes blanches ; plus de quarante autres sont employés dans un autre établissement aux travaux de menuiserie ; toutes les usines sont actionnées par des machines à vapeur. Le nombre total des ouvriers est très important ; un Français les dirige, surveillant les travaux pour le compte de l’Etat égyptien.

11 (24 août 1863). Au tours d’une promenade, nous visitons le Nil ; nous remarquons une petite écluse. Comme l’inondation est récemment survenue, l’eau est trouble et coule avec violence.

12 (25 août 1863). Le Cai-Đô-Nguyễn-Hữu-Tưóc (1) est atteint de la lèpre. (Il avait été d’abord indisposé, et la maladie ne se déclare qu’à notre arrivéc à Alexandrie).

13 (26 août 1863). Aujourd’hui, dit M. Ahmed, nous sommes au 10<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> mois égyptien ; c’est une grande fête chez les Mahométans. (M. Ahmed est chrétien) (L’ère européenne date de la naissance de Jésus ; nous sommes, selon leur calendrier, en l’année 1863. L’être égyptienne date de l’année ou Mahomet prêcha la religion à Bi-dina (2) ; il s’est écoulé depuis lors 1.280 ans. L’année égyptienne n’a pas de mois intercalaire, aussi, dans une période de 33 ans, son calendrier s’écarte de l’année ordinaire, elle est donc fausse).

Avec M. Lý-a-nhi, nous nous dirigeons vers la mosquée des descendants de Mahomet. Un grand nombre d’Egyptiens s’y réunissent pour assister aux cérémonies.

Sous l’appentis de l’Est, on a étendu un tapis rend sur lequel deux Đạo-Trưởng (3) (chefs de religion) et leurs disciples s’asseyent en cercle et récitent, on ne sait combien de fois, leurs invocations. Les prières terminées, tous se lèvent; les deux Đạo-Trưởng, se lèvent l’un en face de l’autre. Le premier, vêtu d’une longue robe, fait retentir un tambour ; l’autre dénoue ses cheveux. Les disciples, debout, les entourent, récitant les paroles rituelles en secouant la tête. Quelques instants après, les assistants à leur tour entonnent leurs prières. Enfin, trois hommes, nus, font des cérémonies magiques qui consistent à se taillader et à se transpercer avec des poignards et des sabres. (Le premier acteur tient en main deux grands poignards à tête ronde. Un Đạo-Trưởng avec sept poignards effilés longs

(1) 該隊阮有爵.

(2) 玻璃那.

(3) 道長.

d'environ 5 *thôn* transperce cet homme aux oreilles, au cou, aux mamelles. La victime crie, saute, puis elle s'enfonce les poignards qu'elle tient dans le coin des yeux. Le *Đạo-Trưởng*, d'un air tranquille, les retire, puis les enfonce dans l'abdomen de l'homme, qui se couche à terre appuyant le ventre contre la pointe. Un autre acteur se tient debout, immobile, les bras tombant le long du corps; le *Đạo-Trưởng*, avec de grands poignards à tête ronde, lui transperce les joues aux articulations de la mâchoire ; le sang coule, les poignards ne tombent pas ; le *Đạo-Trưởng* les retire un instant après. Ensuite, un homme armé d'un sabre entre en scène ; il se perce l'abdomen, le sang coule ; un autre apparaît, qui est percé comme le premier). Un homme tenant un sac renfermant plusieurs serpents se présente ; un des trois hommes nus choisit un grand serpent, le saisit par le cou, danse, crie, avance, recule, écrase la tête du reptile entre ses dents et l'avale. Soudain, au milieu des roulements de tambours et des sifflements de la musique, s'élèvent les voix nombreuses des hérauts annonçant la venue du *Đạo-Sư* (1) (maître de religion). Les disciples se disputent une place pour se coucher à plat sur le sol. (Vu leur nombre considérable, on en choisit 30 qui obtiennent la faveur de se coucher par terre.) Un instant encore, et le *Đạo-Sư*, habillé d'une robe, verte, la tête recouverte d'une voile vert, entre à cheval. (Les *Đạo-Sư* portent des robes vertes et sont coiffés d'un voile vert). Il est précédé par un disciple tenant un parasol. (Le parasol a un diamètre d'un *xích* ; les franges de soie verte qui retombent ont une longueur égale à celle du manche du parasol, c'est-à-dire plus de dix *xích*). Dix cavaliers le suivent ; les chevaux marchent sur le corps des disciples, qui seront désormais honorés par tout le monde ; ceux d'entre eux qui sont blessés seront recueillis et soignés avec respect ; ceux qui sont morts par suite de leurs blessures sont considérés comme admis au Paradis ; on leur fait de grandes funérailles.

La fête dure trois jours ; pendant ce temps, le sexe féminin se réfugie dans le temple pour prier ; les femmes des autres provinces vont aux mosquées de leur ville.

M. Lý-a-nhi vient nous avertir qu'il a reçu une dépêche annonçant une tempête dans la Méditerranée. Le bateau que nous attendons ne peut continuer sa route et n'arrivera à Alexandrie que dans quelques jours. Le lendemain, nous décidons de partir pour ce port, pour devancer le bateau de quelques jours. Dans la soirée, nous faisons porter des barres et sapèques d'argent, du thé, de la soie, à M. Ahmed ainsi qu'au maître d'hôtel et à ses valets.

14 (27 août 1863). Au milieu de l'heure *thìn* (8 h. du matin), le train quitte Le Caire ; M. Ahmed nous accompagne. Vers la fin de l'heure (9 h. du matin), nous traversons un pont métallique (longueur et largeur approximatives, 340 et 5 *xích* ; hauteur, 5 *xích* ; deux rails y sont établis ; le pont est bordé de deux parapets). Le train passe sur un autre pont en maçonnerie à l'heure *tị* (9 h. à 11 h. du matin). (Longueur du pont, environ 10 *trượng* ; mêmes largeur et hauteur que le précédent). Vers la fin de l'heure (11 h. du matin), il franchit la porte d'un fort ; à la sortie, nous apercevons un marché où l'on vend beaucoup de coton ; les marchands qui en achètent le font transporter au moyen du chemin de fer. Nous traversons encore un autre pont, construit comme les précédents, mais les dépassant en longueur. A partir de là, le train marche dans la direction Nord-Est ; nous remarquons le long canal Ma-mu-di-ê (1) (Mamoudhyèh), qui prend naissance au Nil et se jette dans la mer Intérieure. Il fut creusé par Méhémet, lors de son avènement, et amène l'eau douce à la population d'Alexandrie qui lui doit sa prospérité. (Ma-mu-di-ê est le nom du sultan de Turquie ; Méhémet reçut de la Turquie l'ordre de creuser ce canal qui porte ce nom en l'honneur du sultan, montrant que le souvenir ne se perd pas).

Vers la fin de l'heure *ngọ* (1 h. du soir), nous arrivons à Alexandrie.

En deux heures et demie, le train a couvert une distance de plus de 370 *lý*. Le gouverneur de la ville avait dépêché une voiture pour nous attendre à la porte de la ville. Le consulat français est représenté à la gare par un officier à cinq galons, M. Phi-su-kê, qui réside au quai du port, et un officier à trois galons.

Depuis Le Caire jusqu'ici nous avons vu de beaux champs de blé, de vastes plantations de cotonniers ; leur richesse dépasse celle des autres villes. (Les terrains élevés sont plantés en cotonniers ; on cultive le blé dans les terrains bas). Durant le parcours, nous remarquons que les terrains qui s'étendent des deux côtés de la voie ferrée, sur une largeur d'environ deux ou trois *lý*, sont très peuplés ; les maisons à étages, bâties en pierres et en briques, sont très nombreuses ; çà et là, des hameaux pauvres se distinguent par leurs maisons en terre ; les habitants gagnent leur vie grâce aux réparations que nécessite l'entretien de la voie ferrée, aussi ne restent-ils jamais sans travail (et il en est ainsi depuis Suez jusqu'ici).

Heure *mùì* (de 1 h. à 3 h. du soir). Nous arrivons à l'hôtel de l'ambassade, édifice à deux étages dont la façade regarde la mer. Intérieure, appelée Mê-di-tê-la-nê (1), et la face postérieure, la ville commerçante. Les ornements de cet hôtel sont les mêmes que celui du Caire ; cependant les objets argentés, les porcelains, le mobilier, sont plus neufs et plus beaux.

L'entrée de la ville est défendue par une triple porte. (La porte intérieure a une hauteur de quelques *irurong* ; la porte du milieu est moins élevée, mais plus haute que la porte extérieure). Aux abords de ces portes, les boutiques succèdent aux boutiques ; ce sont des édifices de trois ou quatre étages ; les négociants, égyptiens, anglais, français sont fort nombreux : les articles européens remplissent les magasins. Souvent, des jardins publics agrémentent la route ; on y voit un petit puits, au milieu duquel plonge un tube métallique qui élève l'eau. Chaque soir, on pousse le robinet et l'eau jaillit en forme de fleur. La population dépasse 200.000 âmes ; elle est moins considérable que celle du Caire, mais les constructions, les édifices sont d'un style plus moderne et plus beau.

A la tête d'Alexandrie est placé un gouverneur qui dispose de l'armée et des finances de la ville. L'Etat loue des Anglais pour assurer le service des eaux. Des conduites métalliques amènent l'eau douce sous la terre. Les habitants qui désirent boire de cette eau en amènent à leurs demeures par des tubes. (Les petites maisons prennent deux tubes ; les grandes maisons, trois ou quatre ; au bout de chaque tube se trouve un robinet ; on le tourne pour laisser l'eau s'échapper ; quand on le ferme, l'eau cesse de couler). Ils doivent payer une certaine somme d'argent à l'Etat. Chaque jour, le gouvernement d'Alexandrie paye aux ouvriers anglais affectés à ce service une somme de 3 000 *quan*.

Le consul français, l'officier à cinq galons, l'officier à trois galons, qui le représentent, ont chacun une tâche particulière (Surveillance des bateaux, protection des intérêts français, etc...). L'officier à cinq galons surveille les bateaux de guerre ; le consul s'occupe des bateaux de commerce, de leur approvisionnement, des intérêts de ses nationaux ; l'officier à trois galons est un simple trésorier.

On voit à toute heure plus de cent bateaux à vapeur ou navires *Đa-sách* (voiliers) de tous pays, mouillés au port.

15 (28 août 1863). M. le Consul *Ta-sơ-tư* (z) nous rend visite. A l'heure *ngọ* (11 h. à 1 h. du soir), visite de M. *Êch-xin-si-ven*, Gouverneur d'Alexandrie.

(1) 糜咕啤羅尼.

(2) 些啲 .

Dans l'après-midi, M. Lý-a-nhi et M. Ahmed nous invitent à monter en voiture pour une promenade dans la partie Nord-Ouest de la ville ; nous traversons le canal Ma-mu-di-ê (Mamoudhyeh), dont l'embouchure est large d'environ trois ou quatre *trưong*. Ce canal est muni d'écluses pour empêcher l'eau saumâtre de pénétrer, écluses qui peuvent s'ouvrir ou se fermer pour permettre aux bateaux d'entrer ou de sortir. Du côté méridional de la ville, sur une éminence, s'élève une colonne de pierre haute de quatre *trưong* environ, et qui fut élevée pour rappeler les actions célèbres d'une reine d'Egypte. (Les faits se passèrent plusieurs siècles avant l'époque actuelle : Ptolémée (1) étant mort, son frère lui succéda ; ce dernier fut détrôné ensuite par la reine qui s'appelait Cléopâtre (2), et s'enfuit vers l'Ouest, cherchant des secours au royaume de Rome (3). Rome envoya le général Antoine (4) combattre Cléopâtre, qui se proclama souveraine et s'unit à Antoine. Rome envoya alors le général Octave (5), avec ordre de s'emparer d'Antoine ; les supplications de Cléopâtre furent vaines et Antoine, de désespoir, se suicida. Cléopâtre se fit mordre au bras par un serpent et mourut ; le peuple, en souvenir de ces faits, éleva cette colonne de pierre).

16 (29 août 1863). Le Y-Chánh (6) (Médecin de 1<sup>er</sup> classe) Nguyễn-văn-Huy (7) décéda. M.M. Lý-a-nhi et Ahmed firent une démarche auprès des autorités de la ville en vue de l'enterrement du défunt sur un terrain situé autour de l'obélisque.

Dans l'après-midi promenade au jardin public. Ce jardin, entouré de murs surmontés d'une grille métallique, est sillonné d'allées et planté de toutes sortes d'arbres et de plantes d'agrément. Sous l'ombre des pins sont installés des bancs pour les visiteurs. L'ancien roi d'Egypte y vient séjourner quelque trois mois chaque année, l'air d'Alexandrie étant plus sain que celui du Caire, et il en a fait un lieu de plaisance. Actuellement, ce jardin est gardé et entretenu toujours avec le plus grand soin.

17 (30 août 1863). M. Đơ-tơ-rơ-đa (8), officier à cinq galons, Commandant du *La-bơ-ra-đô* (9) (*Labrador*), vapeur envoyé par le

(1) Lè-mê 黎麋.

(2) Ki-li-ô-ba-sơ 璣璃烏吧

(3) Lô-ma 鰐麻.

(4) An-toan 安酸.

(5) Ôc-tao 沃遭.

(6) 曷正.

(7) 阮文輝.

(8) 低嘯啣吃.

(9) 羅巴黠鰲.

Gouvernement français, vient à l'hôtel conférer avec nous, nous disant que son navire venait d'arriver (ce bateau, parti de Thu-long (1) (Toulon), est arrivé au port le soir du 16) et nous demandant deux jours pour mettre son bateau en état de reprendre le voyage. Dans l'après-midi, nous nous rendons à la résidence de M. Phi-sur-kê (2), officier à cinq galons, et ensuite à l'hôtel du consul Ta-sơ-tur. (Le consulat étant en réparation, le consul avait obtenu du chef de l'Etat égyptien la permission de s'installer provisoirement dans le troisième palais du roi d'Egypte).

18 (31 août 1863). Nous prions le consul Ta-sơ-tur de remettre au chef de l'Etat égyptien notre lettre de remerciement. Dans l'après-midi, nous visitons le palais La-dịch-tiên (3). (C'est un des trois palais du chef de l'Etat égyptien dans cette ville). C'est un édifice à trois étages. Les colonnes de la façade sont des blocs entiers de marbre taillés. Les boiseries de l'intérieur sont des assemblages de bois noirs, rouges, etc., formant divers dessins, et incrustés çà et là d'ivoire. Le mobilier, les objets usuels sont dorés. Les tapisseries sont en tissus brochés. Sur des tables rondes en marbre sont incrustées des pierres de toutes les couleurs représentant des palais, des forteresses, des châteaux antiques. La surface d'une autre table ronde en terre cuite présente de fins dessins de diverses nuances. « C'est, nous dit M. Lý-a-nhi parlant de ce meuble, un cadeau de la France ». Le palais est continué par des casernes (bâtiments à deux étages) ; à l'Est, s'élèvent les demeures des épouses du roi.

Un établissement de bain est construit au bord de la mer. Au milieu, on peut voir un lac aux rebords en pierres, dont le fonds communique avec la mer par un conduit souterrain ; une petite embarcation y circule. Une maison s'élève sur l'eau ; elle est pourvue d'ameublement ; on y jouit de l'air frais. (Depuis l'Egypte jusqu'en Europe, sur le bord de la mer, on voit souvent des établissements semblables).

19 (1<sup>er</sup> septembre 1863). Le *La-bơ-ra-đô* commence à embarquer les bagages et chargements divers, après s'être approvisionné de combustible et d'eau. Les provisions de sucre et de riz sont arrivées à Alexandrine, expédiées par le Commandant Triết-kê (4) à qui nous les avons confiées. Celui-ci avait reçu, nous dit M. Lý-a-nhi, l'ordre de partir pour une autre destination. Ces provisions sont confiées au consulat).

(1) 秋龍.

(2) 費師稽.

(3) 羅嘆吻.

(4) 哲稽.



Dans la soirée, nous envoyons du thé, de la soie au commandant du bateau, au consul, au vice-consul, et faisons remettre des barres et sapèques d'argent au maître d'hôtel et à ses valets, suivant leur importance.

20 (2 septembre 1863). Heure *thìn* (de 7 h. à 9 h. du matin). Huit voitures envoyées par les autorités nous transportent vers le port. M. Ahmed, chambellan, nous accompagne. A notre arrivée, un officier à cinq galons et six autres fonctionnaires en uniforme, présents au débarcadère, ont déjà apprêté une chaloupe. Nous y montons. (Les matelots sont en uniforme). De la ville, une salve de dix-neuf coups est tirée. L'embarcation accoste le bateau, où nous attendent le consul, le vice-consul et le commandant du bateau. Les marins des navires français présents au port, rangés sur les vergues, poussent des hourras comme la fois précédente. Le pavillon égyptien est arboré sur le devant du bateau ; au milieu flotte celui de l'ambassade, et, à l'arrière, le drapeau français. Le consul, le vice-consul, le chambellan et leur suite nous font leurs adieux.

Heure *tị* (de 9 h. à 11 h. du matin). On allume les feux ; le navire prend la direction *mùi*, puis la direction *nhâm*, après la sortie du port, (La mer sur laquelle nous naviguons se trouve entourée par trois continents ; l'Asie à l'Est, l'Afrique au Sud, l'Europe au Nord ; elle baigne les rivages de l'Espagne et du Maroc avant de sortir par le détroit de Gibraltar.). Nous avons au Sud-Est, l'Egypte, au Nord-Est la Turquie. Le navire, dont la coque est en acier, a une longueur de 15 *trưong* et une largeur de 2 *trưong* et 5 *xích* ; il possède trois mâts et une cheminée ; les canons sont au nombre de quatre ; les flancs de l'étage supérieur et des autres étages sont percés d'ouvertures pour placer les canons, car c'est un navire de guerre.

21 (3 septembre 1863). Direction *hợi*.

22 (4 septembre 1863). Heure *ngọ* (de 11 h. à 1 h. du soir). Nous passons à côté de Candie (1), et à côté des Deux Kosos (2), à l'heure *vị* (de 1 h. à 3 h. du soir) (Ce sont deux petites îles rattachées à Candie. Au Nord de cette dernière, une multitude d'îles est semée dans la mer, qui prend le nom de mer de l'Archipel). Candie est une île de superficie considérable ; sa longueur, 400 *lý*, est deux fois

(1) 矜 矜.

(2) 躡 躡.

plus considérable que sa largeur ; population, environ 300.000 hommes ; terre fertile ; elle fait partie de l'Empire turc. Dans la même journée, pendant la traversée, nous avons au Nord, la Grèce, au Sud-Est, le Tripoli. Dans la soirée, sur le premier étage, assis sous une tente, nous nous entretenons avec un ancien officier de Cochinchine, M. Tuy-xen (1), retournant en France. (C'est un officier à deux galons, comprenant passablement notre langue). Au cours de la conversation, il nous parle discrètement des événements de Cochinchine, qu'il avait appris par une lettre reçue à Alexandrine et envoyée par un officier français ; la population du *huyên de Phúc-An* (2), province de Biên-Hòa (3), s'étant révoltée, avait été battue par les troupes françaises ; ensuite, les autres provinces de Cochinchine s'étaient soulevées ; la France aurait renforcé ses troupes de deux mille hommes ; un grand officier de Toulon partirait avec les renforts pour tenir garnison. Nous lui répondîmes qu'il était difficile de donner créance à ces bruits qui d'ailleurs n'étaient pas confirmés.

23 (5 septembre 1863). Nous quittons la direction *tân* pour la direction *tuât*. Au Nord, ce sont les royaumes de Grèce et d'Italie ; au Sud le Tripoli. Les royaumes de Grèce et d'Italie sont séparés par la mer A-đơ-li-a-tích (4). (Adriatique), qui se jette dans la mer Intérieure).

24 (6 septembre 1863). Direction *tân-tuât*. Les voiles sont déployées. Heure *mùi* (de 1 h. à 3 h. du soir). Nous passons près de la Calabre (5), en Italie (6), où se trouve le promontoire Spartivento (7) (Hauteur, quelques *trượng* ; longueur, quelques centaines de *lý*.) La population, qui est établie au pied du promontoire qui touche la mer, construit ses maisons, ses édifices, ses églises, avec des pierres ; les plantations d'arbres à huile (oliviers) sont la principale production. (Le fruit rond a un noyau dur utilisé pour l'extraction d'une huile avec laquelle on prépare les poissons. Dans l'Italie, qui est un pays chrétien, se trouve la ville de Rome où reside le « Roi du monde du Bien » (8) (le Pape), qui est le chef de la Chrétienté ; ordinairement, 20.000 hommes de troupes françaises y tiennent garnison).

Heure *thân* (de 3 h. à 5 h. du soir). En mer, nous avons au Sud l'île de

(1) 猝縛.

(2) 福安.

(3) 邊和.

(4) 阿修遲阿積.

(5) Ca-la-bơ-rơ 歌羅嘯嚙.

(6) 伊些釐.

(7) Xi-ba-ti-ven-tô 訾巴卑嚙蘇.

(8) 善世王.

Messine (1) (appartenant à l'Italie ; hauteur, plus de dix *truong* ; longueur, plus de cent *lý*), qui se trouve en face de Spartivento, séparée de ce dernier par un canal dont le courant fort violent forme des remous. (Ce canal a une largeur d'environ une *lý*, et une profondeur de 400 *xích*, sur une longueur approximative de 10 *lý*). Au Sud de Messine, se dresse le mont Etna (2), qui, d'après les récits européens, a 3.650 *xích* de haut et vomit souvent un feu souterrain. Chaque fois que le volcan est en action, de violents courants projettent des pierres et autres matières en fusion sur les flancs de la montagne et sur les villages environnants ; les hommes, les animaux et les végétaux sont ainsi inondés sur terre (sic). Jusqu'en 1183 après Jésus-Christ, il y eut trois éruptions. On aperçoit de loin les fumées qui se dégagent du cratère. Dans Spartivento se trouve la ville de Reggio (3), et dans Messine, celle de Messine (4). Ces deux villes sont très populeuses, et la dernière surpasse la première.

Heure *dậu* (de 5 h. à 7 h. du soir), nous apercevons le phare de Messine, élevé sur les dunes. Vers minuit, nous passons près du mont Vésuve (5). (Cette montagne se trouve en Italie ; suivant les récits européens, elle a une largeur de 465 *lý* et une hauteur de 1.300 *xích*. A ses pieds sont assises trois villes populeuses, renommées pour leur vin de raisin, très estimé, que les Européens dénomment « larmes de Jésus » (lacryma Christi).

C'est un volcan. Jusqu'à l'année 70 av. J.-C., il y eut une dizaine d'éruptions. Depuis lors jusqu'en 1833 après J.-C., eurent lieu six autres catastrophes terribles qui causèrent, avec d'autres malheurs, l'engloutissement par les laves de trois villes. Celles-ci furent l'objet de fouilles très intéressantes qui mirent à jour les habitations, les rues, admirables par leur beauté. )

25 (7 septembre (863). Direction *hợi*. Cette nuit, en mer, nous avons au Nord le royaume de Rome ; au Sud, le royaume de Tunisie (6).

26 (8 septembre 1863). Pendant la traversée, nous avons au Nord l'Italie. A la fin de l'heure *vị* (3 h. du soir) nous avons au Sud l'île Sardaigne (7). (Appartenant à l'Italie ; longueur, plus de 400 *lý* : largeur approximative, 200 *lý*).

(1) Miết-xi-na 噠峯那.

(2) Yết-na 噠那.

(3) Lê-di-ô 撻夷鳩.

(4) Miết-chân 噠墮.

(5) Vê-du-vị 噠俞韋.

(6) Tu-niết 須唎.

(7) Xa-sơ-danh 唏叻釘.

Heure *dâu* (de 5 h. à 7 h. du soir). Au Nord: la Corse (1). (Ile appartenant à la France). Entre ces deux îles, se trouve le détroit de Bonifacio. Le port de Bonifacio a une largeur d'une *ly* à peine. Le bateau prend la direction *ho'i*. Nous entrons dans le détroit ; les deux rives sont populeuses ; un phare y est installé. A droite, c'est l'île Lavezzi (2). Ces parages sont dangereux à cause de leurs écueils que redoutent les paquebots. (Il y avait, dit M. Ly-a-nhi, un bateau qui, naviguant dans ces parages, fut pris par une violente tempête ; le ciel devint noir ; au milieu de la pluie et du vent, le bateau fut projeté sur un écueil, et l'équipage fut noyé ; quelques hommes purent, atteindre la côte mais ce fut pour mourir de faim. Les recherches permirent de découvrir les ossements qui furent recueillis. On éleva sur la sépulture des naufragés une colonne de pierre terminée par une pointe comme un poinçon.) Le bateau dévie peu à peu de la droite pour sortir du détroit, puis prend la direction *tân-tuât*. (Dans la soirée, survient le décès d'un officier à deux galons. Le cadavre est enveloppé dans un linceul, puis mis dans une embarcation. Six heures après le décès, les officiers à deux et à trois galons et les matelots en uniforme avec carabine et sabre, se rangent pour assister à la cérémonie funèbre; l'aumônier récite les prières pour le salut de l'âme ; on tire un coup de canon ; le corps est projeté dans l'eau ; on entend ensuite deux autres détonations. Pour les soldats, on procède à la mise en linceul six heures après le décès, mais le linceul, ici, est un sac auquel sont suspendues de grosses pierres qui entraînent le corps dans la mer).

27 (9 septembre 1863). Direction *nhâm*. Nous sommes dans les eaux territoriales de la France. Au Sud, c'est le royaume An-dé (Algèr) (3). (appartenant à la France). Au Nord, l'île Lê-sơ (4). Heure *vị* (de 1 h. à 3 h. du soir). Nous arrivons dans le golfe de Toulon. Le pavillon de l'ambassade est hissé sur le mât du milieu ; à l'arrière, flotte le drapeau de la France ; à l'avant, les signaux (un drapeau carré, rouge et jaune; un drapeau carré, et un triangulaire rouge, liseré de blanc). Heure *thàn* (de 3 h. à 5 h. du soir). Nous entrons dans la baie et jetons

(1) Co-rơ-xơ 峽咻嘩.

(2) La-vết-lý 羅噶連.

(3) An-dé 安階.

(4) 擦初.

l'ancre. Sur la rive, une salve de 17 coups fut tirée (En France, il est de règle de tirer dans les jours de grande fête 21 coups de canon, et 17 ou 19 pour les fêtes ordinaires). Le port de Toulon est irrégulier ; il a une largeur de 2 *lý* environ ; un petit îlot est situé devant lui, c'est **Lê-sơ**. Il est circonscrit par des montagnes qui semblent l'entourer d'une enceinte de pierre ; ces hauteurs sont fortifiées et de gros canons y sont logés. Dans le port mouillent trente à quarante vaisseaux de guerre, Vers la fin de l'heure *thên* (5 h. du soir), l'ancien **Giam-Độc**, **Hà-ba-lý** (1), venant nous voir au bateau nous dit qu'il est délégué pour venir nous saluer à notre arrivée et il nous annonce pour demain la visite du **Tân-Quan**, préfet maritime (2). Il insiste pour que nous restions un jour à Toulon, afin de visiter la ville, avant de nous rendre à Marseille. « C'est, ajouta-t-il, une invitation de « l'Empereur » (C'est le titre du souverain français). Nous nous informons des nouvelles du Souverain français. Il est, dit M. **Hà-ba-lý**, actuellement au port de **Ba-liết** (3) (Biarritz) et sera de retour dans une vingtaine de jours ».

28 (10 septembre 1863). Vers le commencement de l'heure *tị* (9 h. du matin). Visite officielle de MM. **La-ninh** (4), officier à six galons, vice-commandant de la ville ; **Lô-ca-la** (5), commandant-adjoint, officier à cinq galons ; **Pha-bơ-rơ** (6), commandant des navires à vapeur ; **Duy-nhệ-y** (7), commandant des vapeurs de S. M. française ; **Súc-ký** (8), commandant des troupes de terre, officier à six galons ; **Mè-kê** (9), commandant des grands bâtiments de guerre, officier à six galons, et son adjoint **Bồ-si** (10), ainsi que de M. **Hà-ba-lý**, tous en tenue de gala. Nous prenons notre habit *phô-phục* (11) pour la réception ; nous le quittons en descendant à terre. Aux quais succèdent les bâtiments officiels, les résidences des fonctionnaires, les casernes, les maisons de commerce. Les militaires sont rangés à partir du débarcadère, avec armes et musique ; dix-sept coups de canon se font entendre. Le long de la route, nous remarquons une fabrique de cordages (cordages pour les navires) ; les

- (1) 監督何巴理.
- (2) Tân-Quan 汎官.
- (3) 巴咧.
- (4) 疊寧.
- (5) 噓鷓疊.
- (6) 頗陂噓.
- (7) 惟篋伊.
- (8) 噓翹.
- (9) 疊稽.
- (10) 布痴.
- (11) 稽服.

deux étages servent tous d'ateliers ; les machines remplacent la force musculaire (presque toujours les usines et les fabriques font usage de « machines à roues »). Nous arrivons devant une forge ; il y a un marteau-pilon. ( Sur une machine en forme de tube, est fixée une barre de fer sous laquelle se trouve une masse cubique de fer, à laquelle correspond une autre masse. Sur cette deuxième masse, on place des morceaux de fer préparés: quelques hommes se tiennent près de la machine pour tourner et retourner les morceaux de fer à forger, tandis qu'un ouvrier manoeuvre la barre de fer qui commande la vapeur. La force de la vapeur agit sur la première masse, dont le poids dépasse 900 *cân*. Cette masse est cependant, à la merci du bras d'un seul homme, grâce à la force de la vapeur). Voici une usine de fonderie. (Le métal chauffé dans une grande chaudière métallique fond comme de l'eau et coule dans une longue rigole, remplissant des moules qu'on a placés pour le recevoir). Les usines d'ici sont beaucoup plus perfectionnées que celles d'Egypte. Nous passons successivement devant une usine de gros canons et de munitions, un dépôt de machines de navire, un arsenal, un dépôt d'armes blanches et de munitions, qui sont arrangées de manière à former des arbres, des fruits, des bouquets (panoplies). Nous sommes reçus à la résidence du commandant de la ville. (Le commandant, officier à sept galons, est absent ; c'est son adjoint et sa suite de subalternes qui nous reçoivent). Les soldats en armes bordent le chemin ; la musique joue et ne cesse que lorsque nous arrivons à la résidence. Le thé est servi ; la musique joue de nouveau ; des salves sont tirées ; nous sommes invités à assister à une revue des troupes navales qui exécutent plusieurs évolutions. Les sections, les régiments, les compagnies exécutent les mouvements avec un ordre impeccable. Un gradé fait des gestes avec son sabre, aussitôt la musique commence ; les mouvements des troupes s'exécutent suivant le rythme musical. Un instant après, nous allons voir le port et le réduit métallique qui sert à la fabrication des navires (bassin de radoub).

Des murailles d'une épaisseur de 5 à 6 *trượng* et d'une hauteur d'une dizaine de *xích* au-dessus du niveau de l'eau, sont bâties en travers de l'embouchure du port. Des canons y sont logés, des postes de défense y sont constitués. Dans l'enceinte de ces murailles mouillent 7 à 8 bâtiments de guerre munis de canons, de munitions, de provisions, afin d'être près à toutes les éventualités. ( Le bassin de radoub a la longueur d'un bateau ordinaire ; il communique avec la mer par une ouverture qui s'ouvre pour donner accès à l'eau et au navire à réparer. On soutient le navire avec des poutres ; d'autres poutres, placées à droite et à gauche, le maintiennent en place. On ferme l'ouverture,

une machine retire l'eau, et le navire est réparé à sec ; quand les réparations sont finies, on laisse entrer l'eau, puis le navire, mis en marche, sort du bassin sans l'intervention d'aucune main). Nous allons voir le bateau de l'Empereur français ; c'est un long vapeur muni de cheminée, de mâts, de voiles. Les divers compartiments sont bien proportionnés et ont une grande beauté ; le décor est parfait, le mobilier complet : c'est le plus grand des deux bateaux préposés à la garde du port. Nous nous dirigeons ensuite vers un grand voilier, bâtiment militaire à sept étages. Les flancs des quatre étages supérieurs sont munis de 120 canons de gros et moyen calibre, et d'une grande quantité de fusils ; l'équipage comprend 1.200 hommes. Les officiers de divers grades, depuis un officier à cinq galons jusqu'aux officiers à un galon, sont au nombre de 80. M. Hà-ba-Lý nous invite à descendre dans le bateau et à nous mettre du côté gauche pour assister à une manœuvre navale. Les servants des gros canons, au nombre de 10 ou de 8 ou de 4 par canon, vont prendre leur poste avec une exactitude parfaite, sitôt les ordres donnés. (Pour mettre le feu, les Européens se servent de *hột nổ* qu'ils appellent « *cấp-xu-lơ* ». Puis les canons tirent, tandis que les carabines logés sur les mâts, à l'avant et à l'arrière des bateaux crépitent sans interruption ; enfin, 60 canons de grand et de moyen calibre tirent cinq fois en même temps dans l'intervalle de une à deux heures. La manœuvre terminée, nous nous retirons ; à bord, une salve de dix-sept coups est tirée. Nous apprenons que ce port est spécialement aménagé pour les navires de guerre. (Parmi les vingt ports que possède la France, cinq sont militaires ; à l'Ouest, il y a Rochefort, Lorient, Brest ; au Nord-Ouest, Cherbourg, et, enfin, au Sud-Est le port en question). La population dépasse 83.000 hommes ; cent trente ans auparavant, il a été occupé par les Anglais.

Vers la fin de l'heure *dậu* (7 h. du soir), le bateau quitte le port, marchant dans la direction *dậu*.

29 (11 septembre 1863). Heure *sửu* (de 1 h. à 3 h. du matin). L'ancre est jeté au port de Marseille (I). Éloigné d'Alexandrie de plus de 4.477 *lý*, soit sept jours, sept nuits et huit heures de traversée. Dans la matinée, nous remettons aux officiers et à l'équipage des barres et des sapèques l'argent, du thé, de la soie et divers tissus,

Marseille a une largeur de 200 *trượng* environ et une longueur d'une *lý*. Deux navires ne peuvent pas traverser à la fois l'ouverture du port. Marseille est remplie de navires pressés les uns contre les autres, dormant l'illusion d'une forêt de mâts. Les trois faces de la ville sont formées par les façades des maisons à étages ; les routes sont nombreuses. Notre bateau entre dans le port et s'arrête à l'appontement, qui est recouvert de tapis. Sur le quai pavoisé des voitures sont disposées ; la musique est prête.

Heure *thìn* (de 7 h. à 9 h. du matin). M. Hà-ba-ly, le Đốc-Binh (1) (commandant des troupes de la ville), le Lãnh-Sư (2) (consul), tous en habits de cérémonie, viennent nous recevoir. Habillés de l'habit *phô-phục*, nous montons en voiture. Sur le quai la musique joue. Dix-sept coups de canon sont tirés. Les gardes et les troupes en armes bordent la route, depuis le débarcadère jusqu'à l'entrée de l'hôtel (distance de deux *lý* environ). La musique joue durant le parcours. (En Europe, les personnes riches possèdent un grand nombre d'édifices pourvus d'un ameublement complet. L'Administration les loue lorsqu'elle en a besoin). Le Lãnh-Sư (consul), MM. Hà-ba-ly, et Lý-a-nhi, résident avec nous à l'hôtel. Visites d'usage des autorités de la ville. L'hôtel a sept étages et cent compartiments. Le satin et le brocard sont utilisés pour faire les rideaux, pour revêtir les sièges et les tables. L'hôtel est éclairé au gaz. (On chauffe la houille dans des usines spéciales ; le gaz dégagé est renfermé dans des réservoirs, puis amené au moyen de tubes métalliques dans les maisons qui payent une certaine somme. La flamme est blanche et éclatante). La lumière produite par le gaz est supérieure à celle obtenue au moyen de l'huile ou des bougies. Une soixantaine d'hommes assurent le service de l'hôtel.

Au commencement de l'heure *vị* (1 h. du soir), nous allons saluer M. le Đốc-Binh (commandant des troupes de la ville), puis nous allons visiter le Lãnh-Sư de la ville et le Maire (3).

Heure *thân*, (de 3 h. à 5 h. du soir), promenade au Jardin d'acclimatation. (Jardin entretenu par les notabilités et les personnes riches de la ville). On y voit des pièces d'eau, des pavillons, des kiosques, disséminés çà et là ; de la verdure partout, des plantes d'ornement, des plantes à fleurs, une luxuriante végétation ; un grand nombre d'animaux et d'oiseaux, entre autres la girafe (animal semblable au cerf, corps court, jambes longues, le cou deux fois aussi long

(1) le Đốc-Binh 督兵.

(2) 領事.

(3) Tri-dân-hộ 知民戶.



que le corps du cerf), l'oiseau-chameau (1) (autruche ; ressemble à un chameau qui serait muni d'ailes ; il n'a pas les plumes nécessaires au vol, mais il est excellent dans la course ; originaire de l'Afrique) ; le lion, le tigre, la panthère, l'ours, l'éléphant, une espèce de poule tachetée, le cygne cendré, des quantités de poissons et d'oiseaux exotiques très rares. A la tombée de la nuit, le Maire de la ville et le Lành-Sự (consul) nous proposent d'aller assister à une représentation de théâtre. Nous déclinons l'invitation. M. Hà-ba-lý se joint à ces deux personnages et nous apprend que toutes mesures ont été prises pour recevoir dignement les délégués impériaux, et que cette invitation ne vient pas d'eux, mais que c'est une intention de S. M. l'Empereur français, désirant faire honneur aux ambassadeurs de S. M. l'Empereur d'Annam. Nous acceptons. Nous nous y rendons ensemble. (Dans ce pays, on construit des édifices spéciaux pour les représentations de théâtre). Trois des parties du Théâtre sont divisées en sept étages, comprenant une vingtaine de compartiments chacun, et pourvus de sièges. Au fond, c'est la scène avec son décor de peintures, de nuages, de montagnes, de cours d'eau, de fleurs, d'arbres ; devant est placé l'orchestre, précédé par des séries de sièges. A la fin de chaque acte, le rideau tombe ; lorsque le nouveau décor est terminé, on entend une sonnerie de clochette à laquelle succèdent les accents de l'orchestre ; le rideau est tiré. Des danseurs des deux sexes exécutent des danses variées en chantant ; dans cette multitude de voix, on sent cependant que l'ordre et l'harmonie ne sont pas détruits. ( Les pièces de théâtre s'inspirent ordinairement des actes journaliers de la vie. Tantôt, c'est l'injustice de la sentence rendue par un magistrat, l'aventure d'un général épousant une concubine ou celui d'un prêtre se déguisant en femme, qui servent de thème, et cela en vue de moraliser les gens. D'autre fois, ce sont des prouesses de cavaliers, des simulacres de combats, qui sont offerts en spectacle. Les artistes chantent du gosier ; souvent, au milieu d'un chant qui se soutient, ils s'arrêtent brusquement pour passer à un autre ton. A la fin de chaque acte, vingt à trente jeunes filles se tenant par la main, par séries, exécutent des mouvements de danses en cercle, accompagnées par la musique d'une cinquantaine d'artistes jouant avec les doigts ou soufflant dans leurs instruments. Les acteurs portent des habits courts en tissus brochés, ou bien conservent les vêtements ordinaires. Les actrices ont la tête recouverte d'un voile de soie blanche et le front couronné d'un diadème de fleurs ; elles sont habillées d'un habit en étoffe blanche et d'une jupe serrée à mi-corps faite d'une étoffe vapo-

(1) 駝鳥.

reuse). Des milliers de spectateurs remplissent les sièges ; ils payent suivant les places qu'ils occupent. Ils frappent des mains pour exprimer le plaisir que leur procure une pièce bien jouée, mais ils ne causent point.

On vend aussi, dès qu'ils ont été joués, les actes des pièces de théâtre mis en brochure. (Au dehors, des personnes vendent ces imprimés par milliers, à raison de cinq à six *tiền* (1) la brochure.) A une heure avancée de la nuit, des marchands offrent du thé, du pain. Le tabac est pros crit ; les femmes nous dit-on, n'aiment pas le tabac. (Les mœurs d'Europe honorent la femme ; comme celle-ci n'aime pas le tabac, le mari, chez lui, doit fumer dans une chambre particulière. Lorsque des dames se trouvent au théâtre, dans la rue, en voiture, en compagnie avec les hommes, ceux-ci ne fument pas).

30 (12 septembre 1863), Heure *thìn* (de 7 h. à 9 h. du matin). Des voitures envoyées par les autorités de la ville nous transportent vers la gare ; M. Ly-a-nhi et M. Ha-ba-lý nous accompagnent.

Heure *tị* (de 9 h. à 11h.), le train part ; pendant le trajet, l'œil aperçoit constamment à droite et à gauche des montagnes et des tours d'eau. La population est dense, les champs vastes. (En Europe, pour remplacer les buffles qui n'existent pas, on utilise des chevaux ou des boeufs. Le manche de la charrue est divisé en deux branches que tiennent les deux bras du laboureur ; le soc est soutenu par deux ou quatre roues, pour diminuer l'effort des bêtes. En France, le riz est inconnu ; on pratique la culture du blé, du froment, du millet, des concombres, des arbres fruitiers, de toutes sortes de légumes.)

Au milieu de l'heure *ngọ* (midi), nous passons sur un pont en maçonnerie jeté sur le fleuve Durance (2). A la fin de l'heure, nous traversons deux tunnels (le premier a dix *trượng* de long ; le second, plus de dix *lý*). Vers la fin de l'heure *thân* (5 h. du soir), nous traversons la ville d'Avignon. (Par ville, nous entendons ici non pas seulement des positions entourées de fortifications, mais des agglomérations plus ou moins considérables ; une grande ville est administrée par un gouverneur ; viennent ensuite les villes ordinaires, qui ont à leur tête des fonctionnaires que nous pouvons comparer à nos *Phủ* et *Huyện* ; au-dessous, ce sont les communes, les villages). Au commencement

(1) Un *tiền* vaut soixante sapèques.

(2) 駝 龍 綽.

de l'heure *tuât* (7 h. du soir), nous traversons un pont en maçonnerie jeté sur le fleuve **Côn-da** (1). (Ce fleuve sort de la Suisse (2), prend sa source au mont **Mông-a-lang** (3) coule dans une direction Sud-Est; pour se jeter dans la mer). Vers la fin de l'heure *tuât* (9 h. du soir), nous atteignons la vine de Montélimar (4).

Rédigé par votre serviteur **Phạm-Phú-Thứ** 范富庶.

Revu par vos serviteurs [ **Phan-Thanh-Giản** 潘清簡.  
**Nguy-Khắc-Đản** 魏克實.

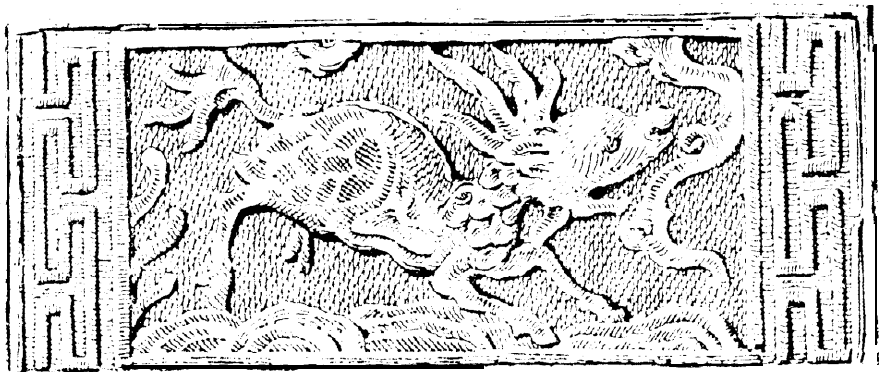


(1) 瞿修.

(2) 趨沙.

(3) 蒙阿凌.

(4) **Mét-tây-ma-ra** 夢西麻喲.



## LE BRÛLE-PARFUM DE THO-XUAN (1)

Par L. CADIÈRE,

*des Missions étrangères de Paris.*

On ne peut pas dire que le brûle-parfum que nous a signalé M. Khiêu-Tam-Lư, à la réunion du 28 mai 1918, et qui est aujourd'hui déposé à notre musée, soit une pièce remarquable à tous les points de vue. Le dessin, en beaucoup d'endroits, manque de netteté, et les motifs ont trop peu de relief. Cela tient sans doute en partie à l'état d'usure où est l'objet, mais aussi au peu de soin avec lequel le modèle et le moule ont été faits. L'opération de la fonte, le raccordement des diverses parties laissent voir aussi de nombreuses imperfections. Ce n'est pas une pièce soignée.

Néanmoins, c'est une pièce intéressante.

Ce brûle-parfum pèse 9 kilogs, et il mesure, à l'extrémité des anses, une hauteur totale de 0 m 496.

Il est formé de trois parties distinctes : la base, un étranglement intermédiaire, et le corps proprement dit du brûle-parfum.

(1) Communication lue à la réunion du 30 décembre 1918.

La hauteur de la base est de 0 m 192. L'écartement des pieds est, en largeur, de 0 m 240 ; en profondeur, de 0 m 165. Les pieds sont

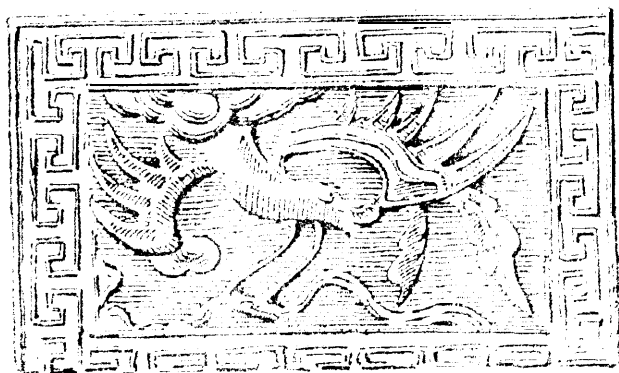


Fig. 2. — Le brûle-parfum de Thợ-Xuân : phénix, dans un des panneaux.  
(Dessin de M. LÊ-VAN-TUNG).

découpés en fer de lance très arrondis, gracieusement cintrés, et un petit filet court tout le long des bords et sur les arêtes. Sur les quatre faces, une tête de dragon vue de face tient dans sa gueule le caractère de la longévité. Une bor-

dure de « feuilles de châtaignier » stylisées, ou de lambrequins, décore le point de raccordement entre la base et la partie intermédiaire.

Celle-ci mesure 0 m 060 de hauteur, 0 m 140 de largeur et 0 m 100 de profondeur. Elle est rectangulaire, et les quatre panneaux qui la décorent portent, sur la face antérieure et sur la face postérieure, une licorne ; sur les faces latérales, une tortue d'un côté, le phénix de l'autre. La grecque qui encadre ces panneaux manque au haut et au bas des panneaux d'avant et d'arrière. C'est un défaut de composition qui montre le peu de soin qu'a mis l'artiste dans son travail.

Le corps du brûle-parfum, également rectangulaire, très légèrement évasé, ressort sur la partie étranglée du milieu. Il mesure 0 m 095 de hauteur ; 0 m 190 de largeur à la base, et 0 m 132 de profondeur. Les deux faces antérieures et postérieures,

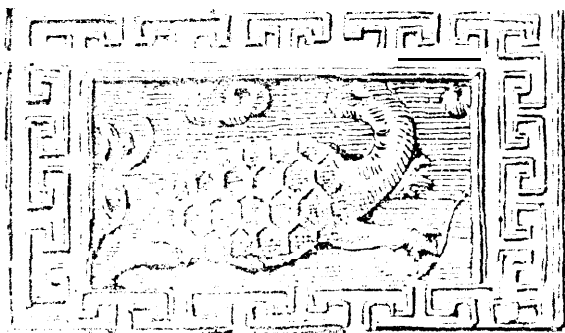
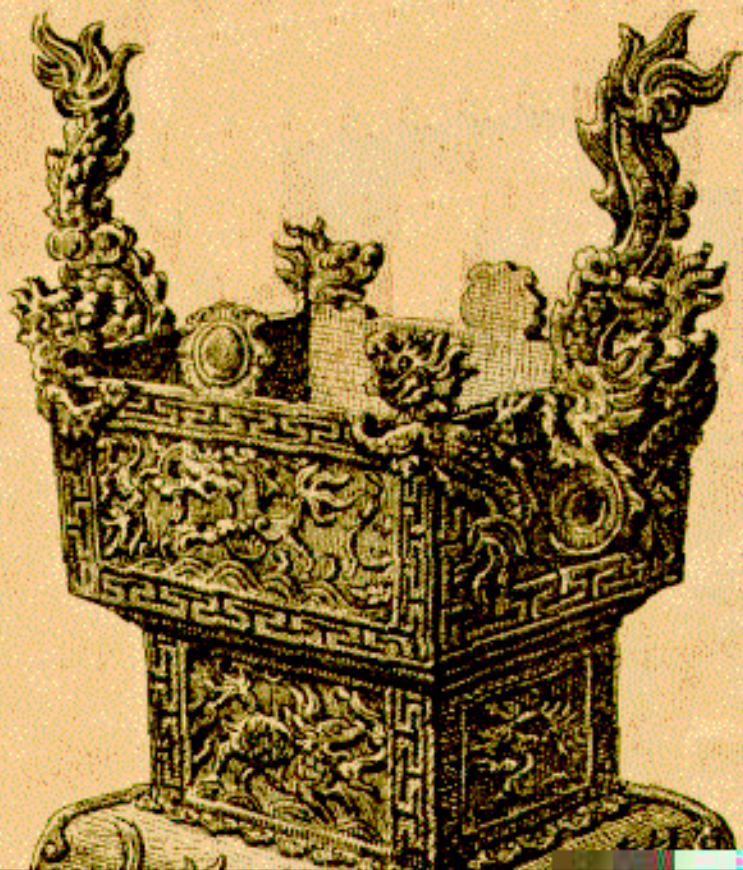


Fig. 3 — Le brûle-parfum de Thợ-Xuân : tortue, dans un des panneaux.  
(Dessin de M. LÊ-VAN-TUNG).



entourées d'une grecque, portent, sur des flots stylisés, le dragon dans les nuages. Autre preuve de négligence, cette fois-ci insigne, ces panneaux sont faits de trois morceaux, mal ajustés, dont deux portent des parties de dessins ne correspondant pas avec le dessin du morceau du milieu. Sur les deux panneaux latéraux, deux dragons se détachent, s'agrippent, avec les pattes de devant, sur les bords du brûle-parfum, et redressent leur tête aux angles. Ce motif, accentuant les arêtes latérales, donne une belle allure à l'ensemble. Au centre, tant en avant qu'en arrière, le globe enflammé, dépassant aussi les bords, reçoit l'hommage des dragons.

Les anses, d'une belle envolée mais, malheureusement d'un dessin bien flou, sont formées de deux dragons repliés, la queue en l'air.

Il convient de signaler la ressemblance générale de forme qui existe entre ce brûle-parfum et un autre, en terre vernissée, de couleur blanc-grisâtre, qui est en ma possession. Ce dernier a des dimensions moindres : 0m.317 de hauteur totale, et 0m.300 dans sa plus grande largeur, à l'extrémité des anses. Mais il est formé, comme le précédent, de trois parties : une base, ici réduite considérablement : une partie rectangulaire étranglée, également très réduite, et le corps du brûle-parfum, à forme plus évasée, avec les anses constituées par le même motif des dragons relevant la queue. Les motifs qui décorent les panneaux ne sont pas les mêmes, bien que la disposition générale soit semblable.

J'ignore quel est le lieu d'origine de ce brûle-parfum en terre, mais ce qu'il y a à retenir, c'est la parenté générale de forme, ce qui indique que les fondeurs de brûle-parfum ont, à une certaine période, en

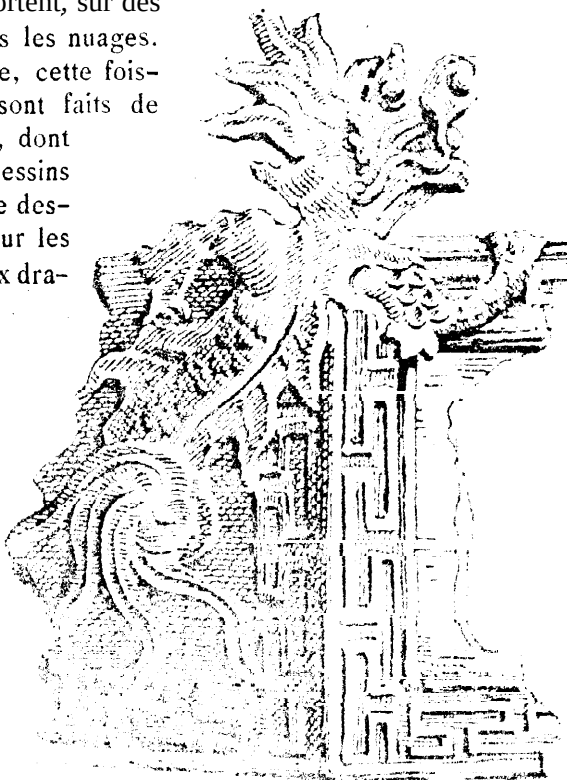


Fig. 4. — Le brûle-le-parfurn de Tho-Xuân : dragon des angles.

(Dessin de M. LÉ-VAN-TUNG).

Annam, pris des modèles aux potiers, ou vice-versa. Le motif du panneau central du brûle-parfum en terre, représentant une tablette de génie entourée de deux grues sur la tortue et de deux animaux, probablement des lions, mais peut-être des licornes ou des dragons accroupis sur leurs pattes de derrière sur des escabeaux ou sur deux colonnettes, ce motif est d'un aspect très archaïque.

Je donnerai ici, sans y rien changer, la relation que M. Khiêu-Tam-Lữ a bien voulu faire, à la demande de notre Président, sur les circonstances qui ont accompagné la découverte du brûle-parfum de Thợ-Xuân. Ce récit a de l'intérêt pour celui qui étudie les croyances du peuple annamite. Mais, pour l'archéologue qui voudrait savoir l'origine de ce brûle-parfum, je lui conseillerais plutôt de rechercher si, dans les pagodes de cette région, à un moment ou à un autre, on en s'est pas aperçu de la disparition d'un vieux brûle-parfum qui ressemblerait au nôtre.

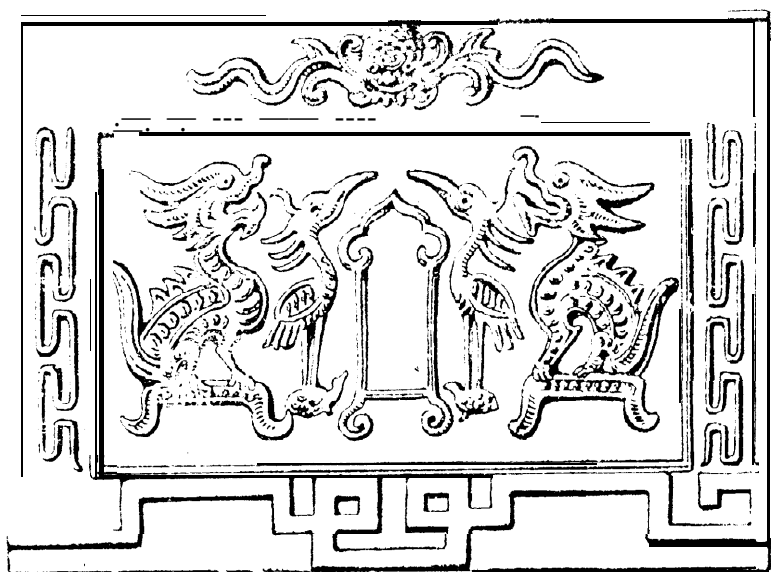


Fig. 5. — Licornes et grues, dans un panneau d'un brûle-parfum en terre.

(Dessin de M, J.E. VAN-TUNG).





Planche II-. — Le brûle-parfum de Thọ-Xuân : dragon, dans un pinceau  
( Dessin de M. Lê-Vân-Tùng ).

## HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE DU BRÛLE-PARFUM

Par M. KHIÊU-TAM-LŨ.

*Tri-Phủ de Thọ-Xuân.*

(Traduction du quôc-ngữ par M. ỪNG-ÚY).

Le 4 août 1916, le nommé Luu-Duy-Khang, *lý-trưởng* du village de Thượng-Gia, du canton de Phú-Hà, du *phủ* de Thọ-Xuân (Thanh-Hóa) vint me rendre compte de ce qui suit : « Dans son village, il y a un nommé Trịnh-Duy-Vạn qui est allé depuis 3 ou 4 mois faire des échanges dans la haute région *Murông* et n'en est pas revenu. Sa femme, nommée Lê-Thị-Ruộng, restée à la maison, est devenue folle. Deux ou trois fois déjà, elle a tenté de se suicider en se jetant dans l'eau ou en s'étranglant. Très pauvre, elle habite une petite paillotte d'une pièce et de deux appentis. Elle n'a pas de parents dans le village.

« S'il vient me prévenir du fait, ajoute le *lý-trưởng* c'est pour dégager sa responsabilité. »

J'envoyai aussitôt mon *Đội-Lê* faire une enquête sur place. Interrogée par l'envoyé du préfet, la bonne femme lui exposa qu'habitante cette maison, elle voit très souvent, en dormant, quelqu'un qui lui apparaît et qui la chasse de son lit ; alors elle devient malade. Elle voudrait déplacer sa maison et la porter à quelques mètres de là, mais son mari est absent, il n'y a personne pour le faire ; c'est dans cet embarras qu'elle veut se suicider.

Ayant appris cela, j'envoyai mon *Đội-Lê* et un soldat dans ce village, avec ordre de faire venir le *lý-trưởng* et de recruter quatre coolies pour reconstruire la maison de cette femme à un autre endroit, à côté. Quand la maison eut été déplacée, le *Đội-Lê* s'en alla. Le soldat dit au *lý-trưởng* ; « Nous allons fouiller sous terre, pour voir ce qu'il y a pour que cette femme soit ainsi devenue folle ». Puis tous deux se mirent à creuser sur l'endroit suspect, à une profondeur de 3 m ; là, ils trouvèrent le brûle-parfum en question. Ils le laissèrent tel qu'il était et revinrent m'en rendre compte.

Je me transportai aussitôt sur place. Je constatai que le brûle-parfum était couché sur le côté. Je le fis retirer, puis je fis creuser plus profondément ; mais nous ne trouvâmes pas autre chose. Je fis garder ce brûle-parfum par le *lý-trưởng*, en attendant le retour du mari de

Lê-Thị-Ruộng. Depuis lors, celle-ci fut guérie de sa folie et ne chercha plus à se donner la mort.

Un mois après, le nommé **Vạn** revint à la maison ; le *lý-trưởng* lui remit le brûle-parfum, **Vạn** me l'apporta, disant que cet objet ne lui servait à rien et qu'il voulait seulement une gratification. Je fis alors peser le brûle-parfum, qui a un poids de 9 kos, et je lui payai 7\$, montant net du cuivre.

Un mois après, les deux époux quittèrent le village pour aller s'installer dans la montagne; ils n'en sont pas revenus. D'ailleurs, sa paillette fut emportée par le courant, lors de l'inondation de l'année dernière.

D'après les vieillards de la région, ce brûle-parfum aurait appartenu aux Lê ou aux **Trịnh** et aurait été enterré par eux pendant les guerres que soutinrent les princes de ces familles. Ce qui donne du poids à cette opinion, c'est que l'endroit où a été trouvé le brûle-parfum se trouve éloigné à peine de 3 kilom. de **Thạch-Mục**, où les **Trịnh** déposaient leurs richesses, et à 4 kilom. de **Lam-Sơn**, où l'on voit des souvenirs des Lê.

---



## A PROPOS D'ESTHÉTIQUE

Nous avons reçu la lettre suivante :

Hué, le 2 janvier 1919,

*Monsieur le Rédacteur-Gérant du Bulletin des Amis du Vieux Hué.*

Monsieur le Rédacteur-Gérant,

Dans le numéro du Bulletin des Amis du Vieux Hué portant par anticipation la date de janvier-mars 1919 (6<sup>e</sup> Année, n° 1), sous le titre de « La Ville, la maison, meubles, dentelles », aux pages 35, 36, 37, 38 et 39, en forme d'une parenthèse, figure une critique acerbe des bâtiments construits à Hué ces dernières années.

Or, si je ne suis pas nommé en toutes lettres, je suis assez clairement désigné dans cet article pour que je puisse avec la grande majorité, sinon l'unanimité de vos lecteurs, m'y reconnaître très nettement visé.

L'auteur de l'article s'en prend à mes capacités professionnelles. Il me dénie toute compétence, tout goût, même il me refuse toute connaissance du métier ; Il m'accuse d'avoir enlaidi Hué avec des bâtiments « d'un cubisme inspiré d'un style de Chef de gare », d'avoir « évoqué le corps de garde de Postdam » enfin d'avoir construit « des toitures en terrasses à travers lesquelles la pluie passe comme à travers une écumoire, et qui, un jour de tempête, menacent d'écraser sous leur poids les habitants des maisons qu'elles recouvrent ».

Je ne suis pas un artiste. Je ne suis qu'à peine un ouvrier, et encore un bien mauvais ouvrier.

Cet article dépasse les bornes de la critique, il est nettement diffamatoire à mon égard, et la parenthèse des pages 35 à 39, qui contient

toutes les accusations que je viens de résumer ci-dessus, montre que c'est systématiquement, avec un esprit de malignité, que je suis pris à parti.

J'ai le droit de me défendre. J'en use, et je vous prie, conformément à la loi, d'insérer la présente réponse dans le plus prochain numéro du Bulletin des Amis du Vieux Hué à la même place et avec les mêmes caractères d'imprimerie.

Je me garderai bien de discuter les compétences artistiques de l'auteur de l'article « La Ville, la maison, meubles, dentelles » à parler de tant de choses diverses et différentes, et même modes et chiffons. Notre dix-huitième siècle s'illustra de grands financiers qui furent de grands amateurs d'art, mais n'écrivirent guère, en quoi ils firent évidemment preuve d'un bon goût dont on les loue aujourd'hui. Mais quelque humeur qu'on ait, il faut, pour écrire sur tant de choses, plus que de l'esprit, non pas de celui d'un « habitué du cercle » ou d'un « coupeur de manillons », et peut-être est-ce à bon droit qu'on pourrait retourner contre l'auteur la phrase lapidaire qui domine de tout son poids sa parenthèse : « L'autorité ne remplace malheureusement pas la compétence, non plus que la bonne volonté ne remplace le goût ». Malheureusement, c'est un travers de notre époque que M. Gras peut invoquer peut-être comme excuse, de parler de tout, de tous et de chacun, sans aucune compétence, sans y avoir le plus souvent aucun autre titre que son désir de parler.

M. Gras, fonctionnaire de l'Indochine, sait mieux que personne, lui qui est Chef de Service, que nul n'est admis comme fonctionnaire ici s'il ne possède les qualités requises de l'emploi auquel il prétend.

Et, par suite, il lui faudra bien reconnaître que j'ai quelque compétence pour jouir de l'autorité d'Architecte, Chef de Service en Annam, et d'y avoir sans cesse joui de l'estime de mes chefs directs et des divers Résidents Supérieurs qui se sont succédés à Hué depuis plus de douze ans. Tout récemment encore, à mon retour de France, désigné pour servir au Cambodge, c'est sur l'insistence de M. Charles que j'ai été maintenu à Hué.

Mes titres ? M. Gras pourrait aisément en avoir connaissance. Je n'aime pas à m'exhiber, mais, puisqu'il le faut, voulez-vous me permettre de rappeler qu'élève de l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Paris, premier prix au concours ouvert par la Société nationale des Architectes de France pour un projet d'hôtel des sociétés savantes pour la ville de Dijon, premier prix du Concours général de dessin architectural de la ville de Paris, boursier de voyage, Inspecteur de l'Architecte chargé d'élever le pavillon royal d'Espagne, le palais du Tour du Monde, et le palais du Cambodge, à l'Exposition Universelle

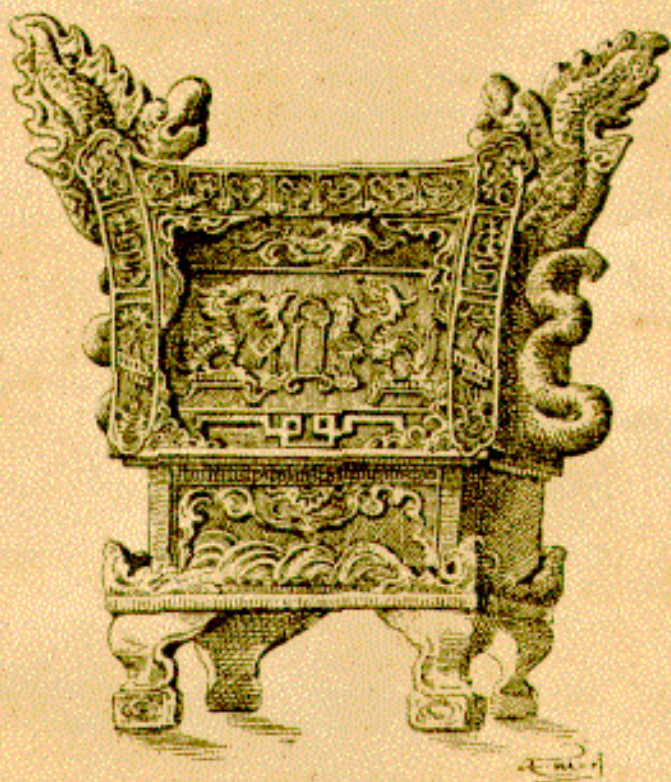


Planche III. — Le brûle-parfum en terre vernissée.  
( Desin de M. Lê - Văn - Tùng ).

de 1900, auteur de plans de villas aux environs de Paris, d'une chapelle à Port Royal, admis au Salon de la Société des Artistes Français, j'ai quelques titres purement artistiques à mon actif, et desquels il paraît résulter que la compétence en matière d'architecture ne me fait point tout à fait défaut.

Les diplômes ni les prix, pas plus que la bonne volonté, comme le dit M. Gras, ne remplacent le goût. Il faut le regretter sans s'en plaindre, car si tous nous avions le même goût il ne serait plus possible de discuter, et M. Gras n'aurait plus rien à écrire, ce qui nous peinerait tous. La Bruyère l'a dit : « Il y a dans la nature un bon et un mauvais goût et l'on discute des goûts avec fondement. » Qui, de M. Gras ou de moi, possède le bon goût ? Cela fait matière à discussion, M. Gras voudra bien me le concéder, comme je le lui concède moi-même.

Mais je me permettrai de faire valoir quelques considérations, ainsi que ma qualité d'architecte m'y autorise.

L'architecture n'est point un art de pure spéculation. Elle a un côté utilitaire. A elle surtout s'applique le mot d'Horace : « *Omne tulit punctum....* ». Il ne suffit pas qu'un monument soit beau, il faut qu'il réponde aux besoins en vue desquels il a été édifié. Il faut qu'il soit utile, qu'il soit commode. M. Gras, chez qui les dures exigences de la comptabilité paraissent avoir, au contraire de beaucoup, développé par contraste l'amour de la rêverie, et la réalité des chiffres une affection si profonde pour les vieilles choses qu'il en vient à mépriser les modernes, a trop perdu de vue, peut-être parce qu'il n'y est point compétent, ces règles qui s'imposent comme essentielles à l'architecture. Et sans doute, tout le premier, l'homme qu'il est se plaindrait-il amèrement de n'avoir pour logement, au lieu du bâtiment qu'il occupe, qu'une pagode, ou une maison annamite, et fut-ce même une de ces immenses bâtisses que nous décorons bénévolement du titre de palais.

Aussi bien, M. Gras n'en admire-t-il que les toitures, « aux bords retroussés comme se retroussent les coins d'une bouche heureuse de sourire », en quoi son rêve s'égare encore, car les toitures chinoises et annamites ne sont-elles pas retroussées et ornées de dragons grimaçants pour effrayer les mauvais génies ?

Je reconnais que les toitures de ces pagodes, de ces palais sont, pour quelques unes, de vieille existence. Mais ont-elles bien les centaines d'années que leur prête M. Gras ? J'en doute. J'accorde même à M. Gras qu'elles sont gracieuses, qu'elle s'accordent au paysage, mais peut-être est-ce par une illusion de nos sens dont nous sommes, à la fois, les auteurs et les victimes. Sont-elles aussi étanches à la pluie et résistantes aux typhons que M. Gras le proclame ? Il faudrait voir.



Une chose est cependant certaine, c'est que notre expérience les a condamnées dans les constructions nouvelles, et il me serait aisé de fournir les raisons de cette condamnation qui ne sont point personnelles.

Mais la question n'est point là. Devons-nous nous borner à reproduire éternellement en Annam, pour des bâtiments destinés à des usages européens, des maisons genre annamite, genre pagode ? Faut-il faire des pastiches perpétuels, au risque de construire des maisons ou des monuments qui ne répondent à aucun de nos goûts ni de nos besoins ? Faut-il, enfin, uniquement se résoudre à reproduire servilement les anciens monuments d'Annam, et ce qu'on appelle le style annamite, ou devons-nous chercher à créer des œuvres nouvelles de forme, si possible, de style, d'ornementation, et répondant chaque jour davantage aux besoins que chaque jour notre civilisation, en se développant, nous impose ?

La question n'est pas nouvelle. C'est l'éternelle querelle des Anciens et des Modernes. Notre art classique serait mort avant même que de naître s'il s'en était tenu à la seule formule : « Tout est dit et l'on vient trop tard », et si, en imitant les anciens, il n'avait point fait preuve, même à son insu, de modernisme, en faisant, à l'envers du poète, sur les pensers anciens des vers nouveaux. Il est permis de regretter les neiges d'antan, lorsqu'on rêve, mais la vie n'est faite que d'action, de progrès, et les artistes immortels du Parthénon soulevèrent en leur temps les querelles et les plaintes de plus d'un *laudator temporis acti*.

Et cela me met tout à fait à l'aise pour répondre aux attaques de M. Gras. Je suis persuadé qu'il regrette déjà les excès où sa rêverie de poète l'a entraîné. La mélancolie des pagodons perdus dans les touffes de bambous l'a emporté au delà de lui-même. Il n'a point vu sans doute, ce que, dans les circonstances actuelles, il y a d'injurieux à accuser un architecte français d'évoquer dans ses œuvres le corps de garde de Postdam, dont il ignore, à coup sûr, comme moi, le style, et qui, peut-être (ironie des choses) est un pastiche de notre Versailles ? Artiste lui-même, n'a-t-il point senti qu'il était injuste et méchant d'assimiler un architecte à un chef de gare ? Son article n'y a rien gagné, au contraire. Il regrette, je l'espère, ces lamentable *lapsi calami*.

Je n'ai point suivi l'art annamite, pas plus qu'aucun de mes collègues, parce que l'art annamite, tout de détails, comme le remarque le R. P. Cadière, fait de petites choses, et pour de petites choses, est en tous cas, en tout ce qui touche l'architecture, d'une insuffisance telle que dans le volume « L'Art à Hué » aucune place n'a pu lui être accordée. M. Gras lui-même n'en a rien dit qui soit précis : il regrette les toitures qu'il voit souriantes bien que les Annamites les aient faites et voulues grimaçantes ; seule la charpente mériterait de retenir



l'attention, mais uniquement encore pour les détails de la décoration. Hélas! dans nos bâtiments modernes, la charpente n'est plus que de fer, et elle disparaît sous les combles au-dessus de nos plafonds.

Ce que l'on réclamait de moi, c'étaient des bâtiments modernes, européens, puisque l'usage qui leur était réservé était d'origine européenne, et surtout des bâtiments d'un prix réduit, aussi réduit que possible, car les budgets ont leurs exigences que M. Gras, Trésorier particulier de l'Annam, n'ignore pas.

L'architecte a dû se plier à ses obligations. Il a fait du moderne, il a fait du bon marché autant que possible, en tenant compte de la solidité qu'on lui imposait par surcroît.

Le bois étant une source de dépenses et d'entretien considérables, j'ai cherché à le supprimer le plus possible et l'ai remplacé par du fer et du béton armé. Les toitures genre annamite (je ne dis pas de forme annamite, qui jurerait sur nos bâtiments européens) n'offrant, quoi qu'en dise M. Gras, et l'expérience de tous les architectes est là pour l'affirmer, que peu de solidité, et d'étanchéité, je les ai remplacées par des terrasses, dont M. Gras nie le caractère esthétique. Sont-elles belles cependant, en Algérie et au Maroc ! Pourquoi pas en Annam ?

Je n'ai pas été « hypnotisé par la crainte des typhons », mais je me souviens que celui qui a dévasté la ville de Hué, en 1904, n'avait laissé intactes que les trois seules maisons couvertes en terrasse ; je sais que chaque année, dans toutes les provinces de l'Annam, les réparations de couvertures en tuiles, de charpentes en bois, de plafonds, engloutissent des sommes considérables, et j'ai quelques raisons d'affirmer que la terrasse est ici une nécessité ; c'est la toiture qui, tout en n'exigeant que le minimum de dépenses de construction et d'entretien, donne le maximum de durée et de sécurité. J'en ai fait la preuve depuis longtemps.

Les badigeons étant désagréables et coûteux à refaire, j'ai cherché à les réduire et j'ai essayé de garnir les façades de moellons apparents et de briques et de carreaux vernissés. Par surcroît, ces matériaux diminuent la réverbération, et s'accommodent de la pleine lumière crue du soleil d'Indochine.

Il est bien évident que j'aurais préféré agrémenter mes façades de pierres bien taillées, de jolies briques ; mais où sont les tailleurs de pierre, où sont les bons matériaux pouvant rester apparents ?

Sait-on que les bons ouvriers maçons font généralement défaut en Annam, pour garnir les façades de moulures bien faites ; que ces fortes saillies qui accusent les grandes lignes des façades en pierre ne peuvent être obtenues, ici, qu'à grand renfort d'armatures métalliques excessivement coûteuses, et faut-il s'étonner que je les aie supprimées.

J'ai voulu joindre l'utile à l'agréable. Je n'ai pas la prétention d'y avoir pleinement réussi. D'autres feront mieux. Moi-même, j'essaierai de faire mieux encore, et peut-être est-ce cet effort personnel que M. Gras me reproche. Le reproche vaut une louange en ce cas, et je l'accepterais volontiers comme tel.

Que M. Gras rentre en lui-même. Qu'il se souvienne. Est-ce que les premiers bâtiments en ciment armé ne lui parurent pas difformes ? Quelles protestations n'ont-ils pas soulevées ! Les architectes les ont perfectionnés. Devenus plus maîtres de la matière nouvelle, ils l'ont pliée à leur goût, au nôtre. Notre œil, ce grand juge qui chaque jour prend de nouvelles leçons, s'y est fait. Et telle chose qui paraissait hideuse hier, est jugée belle le lendemain.

Le bâtiment des Travaux publics, à Huê, qui a tant délié les langues, et de façon si discourtoise, qu'en dira-t-on dans dix ans, lorsque d'autres monuments du même genre et du même volume auront été construits à Huê, où son grand défaut est d'être perdu tout seul au milieu de constructions disparates. Croyez-vous que la Résidence supérieure, qui rappelle un petit chateau de France, n'a pas à son origine parue grotesque aux habitants d'alors ? On s'y est fait. Nul ne la critique plus aujourd'hui. Le paysage s'est fait à elle comme elle s'est fondue avec le paysage. M. Gras lui-même, dans dix ans, sera le premier à s'écrier, à la vue des monuments nouveaux qui sortiront de terre : Où sont les architectes d'antan !

« Nous n'avons à offrir aux touristes et aux visiteurs avisés qui ne manquent pas de nous en marquer leur étonnement et leurs regrets, écrit M. Gras, qu'une ville européenne qui aurait pu être coquette et qui est sans grâce ».

Aurait-elle été plus coquette si nos bâtiments officiels qui l'ont « envahie » avaient été coiffés d'une toiture annamite ?

Les emplacements occupés par ces bâtiments officiels, dit encore M. Gras, étaient tout désignés pour des constructions privées dont on eût pu tirer profit et élégance ?

Je connais près du pont du Nam-Giao, au bord du si joli canal de **Phủ-Cam**, une maison tout récemment construite par les soins de M. Gras lui-même. Elle est loin d'être élégante et je ne crois vraiment pas que son aspect soit fait pour atténuer les regrets des touristes et des visiteurs avisés.

Et pourtant, M. Gras, qui écrit qu'il serait si simple ici d'égayer nos villes, avait là une occasion de construire « un toit gracieux et pratique », qui aurait conservé à ce coin de notre **Huê** « le caractère d'originalité que les étrangers viennent y chercher » et .... qu'ils n'y trouveront pas.

La dernière critique de M. Gras est plus terre à terre. Le rêveur a repris pied avec la réalité. Ce n'est plus le goût de l'architecte qu'il critique, c'est le constructeur qu'il accuse d'incapacité. Les toitures en terrasses ne sont pas étanches ; elles laissent passer l'eau comme une écumoire ; une fois craquelées, elles ne sont plus réparables ; si elles venaient à céder un jour de tempête, elles nous écraserait infailliblement sous leur poids. Il n'en fallut pas tant à Eschyle. M. Gras peut dormir tranquille ; le même sort ne lui est pas réservé.

M. Gras, encore une fois, a pris ses rêves pour des réalités et a porté contre moi, contre nos travaux, des accusations graves et absolument inexactes. J'ai fait vérifier, le 5 décembre 1918, après des fortes pluies de plusieurs jours de durée, tous les bâtiments administratifs couverts en terrasse. Je tiens à la disposition de M. Gras le résultat officiel de cette vérification. Il en résulte que sur 72 terrasses visitées ce jour là, 58 sont complètement étanches, dont le Trésor où habite M. Gras ; 8 ont quelques gouttières sans importance n'ayant obligé personne à abandonner une pièce quelconque de l'appartement habité ; 2 présentent des traces d'humidité ; 4 ont des fuites.

Quant à la solidité des terrasses, jamais personne jusqu'à présent n'a été écrasé par elles. Aucune n'a cédé. Peut-on en dire autant des plafonds et des toitures d'antan ? Je sais bien que M. Gras fait des suppositions, mais elles sont gratuites, et, avec des si, où ne va-t-on pas ?

Et de l'accusation de M. Gras que reste-t-il ? Rien !

Rien, sinon que M. Gras a parlé de bien de choses qu'il n'avait point suffisamment méditées, qu'emporté par son rêve, il s'est encore laissé entraîner par sa plume à des critiques, à des attaques que rien ne l'autorisait à formuler, qu'il s'est même contredit lui-même. Car s'il est vrai que « l'art est l'inspiration, qu'il est la règle, l'ordre, la mesure, qu'il est une des expressions de la vérité », la critique doit observer la règle, l'ordre, la mesure, être une expression de la vérité, sinon elle devient de l'injure, de la diffamation, elle est par suite sans valeur, elle se déshonore.

M. Gras a dépassé la mesure, l'ordre, il a enfreint la règle. Il est trop galant homme pour ne pas le reconnaître, et je me fie à vous, Monsieur le Rédacteur-Gérant, dont je connais, tant au point de vue professionnel auquel votre robe vous oblige, qu'au point de vue de l'art et de la science, l'amour de la justice et de la vérité, pour me faire, par l'insertion de cette lettre, la réparation qui m'est due, sans m'obliger à recourir à des mesures que je n'emploierais qu'à mon corps défendant et à mon plus vif regret.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur-Gérant, l'assurance de ma considération distinguée.

C. AUCLAIR.

Extrait d'une circulaire de M.le Gouverneur Général Sarraut.

Hanoï, le 11 juin 1917

*Le Gouverneur Général de l'Indochine à Messieurs les Chefs des Administrations locales.*

A l'occasion de la préparation du Budget général de l'Indochine et de ses annexes pour l'exercice 1918, j'ai adressé à MM. les Chefs de service relevant du Gouvernement Général, au sujet de l'édification des constructions neuves, les instructions ci-après que j'ai l'honneur de porter à votre connaissance....

« Un autre point sur lequel je veux aussi attirer votre attention, en  
« ce qui concerne les *constructions neuves*, c'est la nécessité absolue  
« de mettre fin aux pénibles fantaisies par lesquelles les bâtisses officielles depuis un certain temps, s'emploient à mettre spécialement en  
« relief le mauvais goût, l'amour du disparate, l'incompréhension esthétique qui caractérise assez communément la construction administrative. Il m'a été douloureux, après une absence de trois ans, de  
« retrouver sur le sol indochinois, à côté des monuments d'un art indigène qui leur imposent une confrontation cruelle, les excroissances en ciment armé et les répliques d'architecture munichoise qui  
« usurpent de divers côtés le droit d'exprimer les conceptions du goût français.

« Je rappelle que j'avais prescrit, il y a quelques années, de dé-  
« gager des « types » de bâtiments publics appropriés aux destinations  
« spéciales des diverses constructions et dont le modèle suggéré par  
« l'expérience et ayant fait la preuve de ses qualités n'avait qu'à être  
« reproduit pour toutes les constructions similaires, à l'exclusion des  
« projets où les fantasies individuelles se donnent fâcheusement un  
« trop libre cours.

« Je vous prie de tenir la main à l'exécution de cette prescription  
« trop oubliée. Nous n'avons pas pour l'instant, à envisager de constructions justifiant une dépense de génie architectural. Après la  
« guerre, nous verrons s'il nous est possible de reconstituer un Service d'architecture susceptible d'exercer un contrôle avisé sur les

« projets de monuments publics. Dans le moment présent, il n'y a  
« qu'à s'en tenir aux prescriptions que j'indique ».

Les suggestions qui précèdent ont une portée générale et je serais  
désireux que vous vous en inspiriez en ce qui concerne les bâti-  
ments exécutés sur les fonds des budgets locaux et provinciaux.



BULETIN DES AMIS DU VIEUX HUÉ

VI — N<sup>o</sup>s 1<sup>bis</sup>-2 — AVRIL-JUIN 1919

SOMMAIRE

---

| <i>Communications faites par les membres de la Société.</i>                              | Pages |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| L'ambassade de Phan-Thành-Giản (1863-1864), (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ et NGÔ-ĐÌNH-DIỆM) . . . . . | 161   |
| L'urne en bronze de Thọ-Xuân (L. CADIÈRE) . . . . .                                      | 217   |
| A propos d'esthétique. : . . . . .                                                       | 223   |

# Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE  
D'ACCUEIL

